

# Mali : Quand la logique militaire supplante le politique

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020

# 728

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Conseil National de Transition

# Levée de bouclier contre un mort-né



**Transition : Le régime se militarise**



**Grève des Administrateurs civils : La fuite en avant du gouvernement**

HOMMAGE AU PRESIDENT  
**AMADOU TOUMANI TOURE**  
**ATT**



REPOSE EN PAIX

L'ensemble de la rédaction de Malikilé, a appris avec tristesse,  
le décès de ce grand homme du pays, le président Amadou Toumani TOURE.

Nos condoléances les plus attristées à sa famille et au peuple  
malien tout entier en ces heures sombres

Que le bon Dieu l'accueille au Paradis

|                              |  |             |
|------------------------------|--|-------------|
| <b>Une</b>                   | Conseil National de Transition : Levée de bouclier contre un mort-né   | <b>P.4</b>  |
| <b>Brèves</b>                | Sale temps pour la diplomatie : L'Ambassadeur du Mali au Burkina, mis sous mandat de dépôt, celui en Côte d'Ivoire convoqué au pôle économique | <b>P.12</b> |
|                              | Espagne : Plus de 100 émigrants rapatriés au Sénégal   | <b>P.13</b> |
|                              | Financement de sa campagne en 2007 : Nicolas Sarkozy parle encore  | <b>P.13</b> |
|                              | Conseil des Ministres : Nango Dembélé nommé PDG de la CMDT   | <b>P.13</b> |
|                              | Douane malienne : Les entrepôts de Faladié et de Kati cédés à Bolloré  | <b>P.14</b> |
|                              | Présidence de la République : Tournée sous régionale du président Bah N'Daw  | <b>P.14</b> |
|                              | Sénégal : Vague de limogeages au CESE, le gros coup de balai d'Idrissa Seck  | <b>P.15</b> |
|                              | États Unis : Joe Biden choisit son conseiller Ron Klain comme chef de cabinet  | <b>P.15</b> |
| <b>Actualité</b>             | Grève des Administrateurs civils : La fuite en avant du gouvernement   | <b>P.17</b> |
|                              | Lutte contre le diabète : L'infirmier a un rôle important à jouer  | <b>P.18</b> |
|                              | Vente d'immeubles de l'État : À qui profitent les cessions ?   | <b>P.20</b> |
|                              | Campagne agricole 2020-2021 : Évaluation de la situation alimentaire   | <b>P.21</b> |
| <b>Politique</b>             | Transition : Le régime se militarise   | <b>P.22</b> |
|                              | Mali : De la démocratie  | <b>P.24</b> |
|                              | Déclaration de l'alliance « ENSEMBLE POUR LE MALI » (EPM)  | <b>P.25</b> |
|                              | Mali : Quand la logique militaire supplante le politique   | <b>P.26</b> |
| <b>Culture &amp; société</b> | Culture : L'Union européenne signe 8 contrats pour la paix et la diversité au Mali   | <b>P.29</b> |
| <b>International</b>         | En Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié ont «brisé le mur de glace»  | <b>P.31</b> |
|                              | Caricatures du Prophète : Tivaouane interpelle Macky   | <b>P.32</b> |
| <b>Sport</b>                 | Sports : Le ministre Ag Attaher requinque les Aigles et salue les efforts fournis au Stade du 26 Mars  | <b>P.33</b> |



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

# Conseil National de Transition : Levée de bouclier contre un mort-né



Il est de plus en plus hardi et téméraire parce que dans sa conviction la plus intime tout lui a réussi jusque-là et il n'est pas question qu'il change une méthode qui, selon lui, donne plus que les résultats attendus. A-t-il tort ?

Le colonel Assimi Goïta, président du CNSP et vice-président de la transition, a réussi à octroyer à sa junte la paternité exclusive de la chute du régime de Ibrahim Boubacar Keita en minimisant l'action du M5-RFP qu'il a, au demeurant réussi à exclure des organes de la transition.

Puis, contre vents et marées, il a pu créer sur mesure et pour lui-même, le poste de vice-président de la Transition qu'il a ensuite imposé à la CEDEAO qui y était hostile, moyennant quelques ravalements de façade. Ensuite, unique cas dans les annales de l'histoire de l'humanité, Assimi Goïta qui n'est officiellement que vice-président a nommé le président de la Transition lui-même qui, par conséquent lui est tellement redevable qu'il est devenu un président factice pour ne pas dire potiche.

Enfin, du fait de son statut de président du CNSP, en osmose avec l'imam Mahmoud

Dicko, il a nommé un premier ministre et placé 18 ministres sur 25 au gouvernement.

Tant de "succès " feraient croire à plus d'un qu'il est en territoire conquis, que ses desideratas sont des ordres et ses pouvoirs illimités. Jusqu'au moment où l'on commet la faute qui pourrait, il faudrait le lui souhaiter, le faire revenir sur terre.

Voici le tout-puissant vice-président de la

Transition entamer un nouveau challenge : celui de la mise en place du Conseil National de Transition (CNT), l'organe législatif de la période transitoire. Il a réussi à faire signer par le président Bah N'Daw, son obligé, deux décrets fixant respectivement les modalités de désignation des membres du Conseil National de Transition (CNT) et la clé de répartition de ses membres entre les différentes entités na-



tionales concernées.

Les caractéristiques principales de ces deux textes, ou l'amateurisme le dispute à l'irrégularité, est l'appétit démesuré de la junte qui s'est octroyée 22 représentants sur les 121 que compte le CNT contre 8 pour le M5-RFP, 11 pour l'ensemble des partis et regroupements politiques, 9 pour toute la société civile, 9 pour les mouvements au nord du Mali et 4 représentants pour les 4 centrales syndicales soit un représentant par centrale alors que l'UNTM seule en demandait 14.

Inacceptable ont critiqué séparément mais unanimement toute la classe politique significative. Et pas seulement.

Ainsi le regroupement de l'Alliance Ensemble Pour le Mali (EPM), après avoir regretté la fixation des quotas sans consultation aucune de la classe politique de notre pays et la faiblesse du quota réservé aux partis et regroupements politiques qui ne disposent que de onze (11) sièges sur les 121 membres constituant le Conseil National de la Transition dénonce « **la non implication des autres organes légaux de la Transition, notamment le Gouvernement, dans la procédure de mise en place du Conseil National de la Transition conformément à ses missions déterminées par la Charte de la Transition, la large représentation des militaires au nombre de 22 au sein du Conseil National de la Transition qui est l'organe législatif de ladite Transition** »

En conséquence, EPM « **décide de ne pas désigner de représentants devant siéger au sein du Conseil National de la Transition, exhorte toute de la classe politique**



**d'observer le devoir de la non-participation des représentants des partis politiques au Conseil National de la Transition (CNT) »** avant de lancer au peuple malien un appel à la vigilance.

La Coalition des Forces politiques (COFOP), un autre regroupement politique « **constate une confiscation du rôle des politique qui est une entrave à la démocratie et un danger pour l'avenir de notre pays** »

En conséquence de ce constat la COFOP décide non seulement de ne pas fournir de dossiers pour participer au CNT mais aussi reste disposée à accompagner toutes les actions démocratiques pour le développement du Mali. Pour ce qui le concerne, le parti YELEMA de Moussa Mara a porté à la connaissance de ses « **militants qu'à l'issue de sa réunion extraordinaire de ce jour 11 novembre 2020, il a pris la décision de ne pas postuler pour des sièges au CNT** ».

Hier 12 novembre 2020, les Partis et Regroupements Politiques : Alliance Ensemble Pour le Mali (EPM), COFOP, ARP, Alliance JIGIYA KURA, le Parti PSP (membre du FSD-SAP), le Parti PRVM FASOKO, le Parti ADP MALIBA, le Parti YELEMA, les Partis NON ALIGNES « ont unanimement décidé de ne pas désigner leurs représentants pour siéger au sein du Conseil National de la Transition.

Ces partis et regroupements politiques invitent l'ensemble des acteurs politiques à une unions sacrée pour préserver les acquis démocratiques pour sauver la République et exhortent l'ensemble de la classe politique à observer ce devoir de la non-participation des représentants des partis politiques, au Conseil National de la Transition (CNT) et appellent le peuple malien à la vigilance pour éviter tout dérapage de la transition.

Les syndicats ne sont pas en reste. Ainsi la Confédération syndicale des travailleurs du Mali (CSTM) « **Suite à une réunion extraordinaire du Bureau exécutif de la CSTM tenue au siège de ladite centrale syndicale sur la clé de répartition des membres de la CNT, le BE a décidé de renoncer au quota attribué aux centrales.**

**Par conséquent, la CSTM ne participera pas au CNT pour raison de sa non-concertation au préalable sur la question. »**

Mais la réaction la plus attendue était celle du M5-RFP qui a clairement donné de la voix et sonné la charge de la mobilisation générale en des termes qui ne présage rien de bon.

En effet, dans une déclaration datée du 11 novembre, le M5-RFP refuse de cautionner les violations de la Constitution et de la Charte par les deux décrets sur le CNT, démontre que



Le délai de 48 heures imparti aux candidats pour déposer leurs dossiers procède d'une méconnaissance profonde des réalités nationales et de la mise en œuvre d'un délit d'initiés pour lequel il affirme avoir des preuves formelles, refuse le rôle de censeur dévolu au vice-président de la transition qui n'a aucune légitimité pour ce faire.

Le M5-RFP dénonce aussi la militarisation de la transition sous un habillage civil « **qui ne trompe plus personne ni au Mali ni parmi les observateurs internationaux.** »

Le M5-RFP considère qu'il « **appartient dès lors au Peuple malien de se mettre debout, de dénoncer la restauration en cours, de se battre contre le maintien du régime de IBK sans IBK et de refuser la manipulation et la forfaiture en cours.**

**En conséquence, le M5-RFP lance un appel à toutes les forces patriotiques, politiques et sociales pour se concerter, rentrer en résistance et faire face pour sauver la Démocratie et la République afin de réaliser le changement pour lequel des millions de Maliens se sont battus et dont certains ont consenti le sacrifice suprême.**

**Le M5-RFP, qui refuse de servir de faire-valoir à un régime militaire déguisé, a unanimement décidé de ne pas participer au Conseil National de Transition (CNT) dans le format proposé. Par conséquent le M5-RFP dénie à quiconque d'y participer en son nom et met en garde les autorités de la Transition contre toute manipulation visant à associer son nom à cette mascarade. »**

#### **Lire Encadré**

On le voit le bricolage ne passe pas. Mais cela ne signifie aucunement que les militaires feront machine arrière. Des gens qui ne représentent qu'eux-mêmes feront le pied de grue pour du CNT. Certains en seront, beaucoup seront déçus.

Mais alors les « heureux élus » ne seront membres que d'un machin mort-né. Dont l'accouchement au forceps est porteur de graves risques pour la Transition. Et pour ses principaux acteurs.

■ **Moctar SOW**

## **DECLARATION DU M5-RFP SUR LA MISE EN PLACE DU CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION (CNT)**

**L**e M5-RFP, sans entonnement et sans surprise, a appris par les réseaux sociaux, avant d'en avoir confirmation dans le journal officiel du mardi 10 novembre 2020, l'adoption de deux (2) décrets fixant respectivement les modalités de désignation des membres du Conseil National de Transition (CNT) et la clé de répartition dudit organe. C'est dire que le M5-RFP n'a pas été officiellement saisi de cette question vitale pour la bonne marche de la Transition.

A l'examen, les deux décrets sont purement et simplement inacceptables pour le Peuple malien pour diverses raisons dont :

1- Les très nombreuses irrégularités aussi bien dans la forme que dans le fond des deux textes. Le M5-RFP, profondément attaché à l'Etat de droit ne saurait cautionner aucune violation des textes fondamentaux, en l'occurrence la Constitution et la Charte de la Transition.

2- Le délai de 48 heures imparti aux candidats pour déposer leurs dossiers procède d'une méconnaissance totale des réalités du Mali. Que feront en effet les candidats dont les casiers judiciaires doivent être délivrés dans des localités éloignées de Bamako ou situées en zone d'insécurité pour obtenir ce document sans lequel leurs dossiers, forcément incomplets seront rejetés.

Ce court délai procède aussi d'une volonté de favoriser la fraude et le favoritisme.

Le M5-RFP dispose en effet d'éléments probants, de témoignages sur ce qui apparaît comme des « délits d'initiés » : ceux dont la présence est souhaitée au CNT ont déjà été invités depuis plusieurs jours, de se procurer le fameux sésame.

3- Il est inadmissible que le Vice-président de la Transition, encore président du CNSP non encore dissout, dispose d'un pouvoir de censeur pour choisir les bons et mauvais candidats en lieu et place des entités concernées. De quelle connaissance des candidats, de quel droit ou encore de quelle légitimité disposerait-il pour s'octroyer une telle prérogative dont le but inavoué est d'amener les seuls amis, parents et affidés au CNT.

4- Ces manœuvres sur la mise en place du CNT ont fait tomber les masques et dévoilé la nature purement militaire de la Transition avec un habillage civil qui ne trompe plus personne ni au Mali ni parmi les observateurs internationaux.

5- Il appartient dès lors au Peuple malien de se mettre debout, de dénoncer la restauration en cours, de se battre contre le maintien du régime de IBK sans IBK et de refuser la manipulation et la forfaiture en cours.

En conséquence, le M5-RFP lance un appel à toutes les forces patriotiques, politiques et sociales pour se concerter, rentrer en résistance et faire face pour sauver la Démocratie et la République afin de réaliser le changement pour lequel des millions de Maliens se sont battus et dont certains ont consenti le sacrifice suprême.

Le M5-RFP, qui refuse de servir de faire-valoir à un régime militaire déguisé, a unanimement décidé de ne pas participer au Conseil National de Transition (CNT) dans le format proposé. Par conséquent le M5-RFP dénie à quiconque d'y participer en son nom et met en garde les autorités de la Transition contre toute manipulation visant à associer son nom à cette mascarade.

Bamako, le 11 novembre 2020 Pour le M5-RFP

**Choguel Kokalla Maiga**

**FRANCE 24**



George Bush père, Al Gore, John McCain ou encore Hillary Clinton sont passés par là. Aux #EtatsUnis, concéder sa défaite à la présidentielle est un exercice politique en soi.

Alors que Donald Trump conteste toujours les résultats de l'élection de 2020, retour sur les précédents discours des candidats malheureux à la Maison Blanche

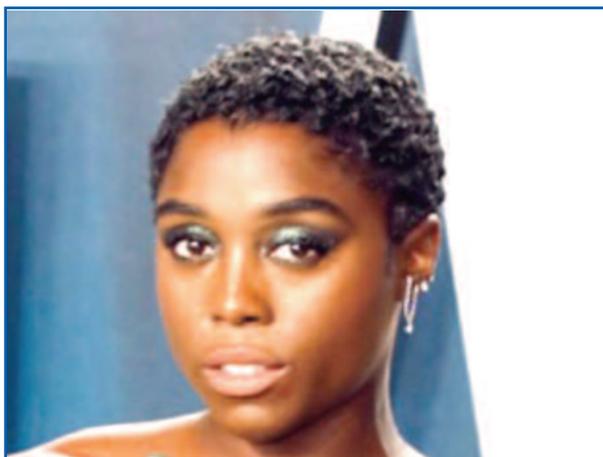
Ziad Takieddine, l'homme d'affaires franco-libanais qui a porté des accusations dans l'affaire des financements libyens dans la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, a retiré mercredi ses accusations. L'ancien président demande désormais sa "démise en examen".



**Jeune Afrique**



Le choix de l'actrice britannique d'origine jamaïcaine Lashana Lynch pour reprendre le matricule 007 dans le prochain James Bond correspond plus à une stratégie de survie qu'à un acte militant : pour prospérer, les studios doivent diversifier leurs castings.



Alors que la tension ne cesse de monter au sommet de l'État entre le président Félix Tshisekedi et son prédécesseur Joseph Kabila, le porte-parole de l'armée a mis en garde les politiques et appelé les militaires à « ne pas se laisser influencer ».



Élu deux fois président, renversé et exilé, pardonné et réhabilité... ATT, disparu le 10 novembre, reconnaissait ses limites. Tout en se disant fier de ses réussites.



Condamné dans plusieurs affaires de corruption, l'ancien chef du gouvernement algérien est toujours incarcéré à la prison de Koléa, à une trentaine de kilomètres d'Alger. Voici son quotidien derrière les barreaux.



**RFI Afrique**



C'est le grand titre de Fraternité Matin. Le président réélu et l'ex-président, « après deux ans sans dialoguer », ont donc « brisé le mur de glace. » Quarante minutes d'entretien dans un grand hôtel d'Abidjan.



## Gouvernement du Mali

Actualité de la Présidence de la République du Mali | Déplacement officiel  
PREMIER DÉPLACEMENT OFFICIEL DU PRÉSIDENT DE LA TRANSITION



Le Président de la Transition, Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Bah N'DAW, entame ce jeudi 12 novembre, une tournée qui le conduira au Ghana, au Togo, au Sénégal et en Guinée Bissau.

Pour la circonstance, le Chef de l'Etat est accompagné par SEM Zeini MOULAYE, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Alhamdou AG ILYENE, Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine et de ses collaborateurs.

A son départ à l'Aéroport International Président Modibo Keita-Senou, le Président de la Transition a été accompagné par le Vice-président, Colonel Assimi GOITA, le Premier ministre, M. Moctar OUANE et les membres du Gouvernement.



## RFI

La 33e Coupe d'Afrique des nations (CAN 2021) se déroulera finalement en janvier 2022 au Cameroun, en raison du Covid-19. Cinquante et un pays sont en lice pour faire partie des 24 équipes qui disputeront la phase finale de la CAN 2021. On connaîtra tous les qualifiés à l'issue des 152 matches d'éliminatoires, organisés entre octobre 2019 et mars 2021. Voici le calendrier actualisé, les résultats et les classements de ces qualifications.



Auréolé de sa victoire militaire contre l'Arménie, le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a surpris son monde ce mardi 10 novembre en invitant une force d'interposition russe sur son propre territoire.



Six millions et demi d'euros ont été dérobés par des cambrioleurs dans un bâtiment des douanes à Emmerich, en Rhénanie du Nord-Westphalie dans l'ouest de l'Allemagne. Le vol s'est déroulé le 1er novembre, mais les autorités viennent à peine de dévoiler les détails de cette affaire.



## Présidence de la République du Mali

Koulouba | 12 novembre 2020 | Actualité  
Tournée sous-régionale de SEM Bah N'DAW : étape du Ghana !

Au Palais présidentiel appelé « Jubilee House », le Président de Transition, SEM Bah N'DAW, Chef de l'Etat a été accueilli par son homologue ghanéen SEM Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président en exercice de la CEDEAO, avec qui, il a eu d'abord un tête-à-tête. Ensuite, la rencontre a été élargie aux deux délégations pour discuter des questions d'intérêt commun notamment sur le plan bilatéral et



multilatéral. Au cours des échanges, ils ont passé en revue les divers domaines de coopération entre les deux pays.

Après la rencontre bilatérale, les deux personnalités ont co-animé une conférence de presse. Le Président ghanéen s'est réjoui du choix porté sur son pays par SEM Bah N'DAW pour sa première visite officielle en tant que Chef d'Etat. Selon le Président AKUFO-ADDO, cela cadre parfaitement avec la volonté des pères de l'indépendance du Mali et du Ghana qui ont bien voulu jeter les bases d'une union sacrée et tissé des liens séculaires et amicaux très profonds entre les deux pays. "C'est à nous, vous et moi, d'écrire cette nouvelle page de cette longue et très riche" a déclaré SEM AKUFO-ADDO.

En retour, le Président N'DAW a salué les efforts et les moyens déployés par le Président en exercice de la CEDEAO pour la résolution de la crise malienne. Et de poursuivre : « A plus d'un titre, cette démarche devait être faite. Cette première visite exclusivement dédiée au Ghana qui a une grande culture panafricaniste revêt tout son sens. Le Président AKUFO-ADDO a mis la méthode qu'il faut parce qu'il s'agit d'un peuple et non des individus. Nous le remercions infiniment ». Il a également remercié toutes les parties qui se sont impliquées dans la crise malienne tout en espérant sur l'accompagnement du Ghana et de la CEDEAO pour la suite de processus de Transition. S'agissant de la stabilité du pays, le Chef de l'État a affirmé que : « nous sommes en bonne voie pour une bonne réconciliation en témoigne la représentativité des mouvements signataires dans le Gouvernement ».

A propos de l'évolution de la situation socio-politique au pays, il a souligné que le processus de mise en place du Conseil National de la Transition sera bientôt bouclé. Il a aussi rappelé que l'ancien Président Ibrahim Boubacar KEITA est rentré et se porte bien.

Après le déjeuner que lui a offert son homologue, le Président de la Transition, SEM Bah N'DAW, Chef de l'État a signé le Livre d'Or du Ghana avant de quitter le Palais présidentiel «Jubilee House ».



**Média A**

#GAO

Cérémonie d'investiture du nouveau Porte-parole de la Plateforme des Mouvements du 14 Juin 2014 d'Alger Mr Haballa AG Hamzatta en remplacement à l'historique Porte-Parole de la Plateforme Me Harouna Toureh qui est désormais membre et porte parole du Gouvernement , la cérémonie s'est déroulée sous la haute Présidence du Gouverneur de la région de GAO en présence du président des autorités intérimaires



,le maire ,toutes les autorités morales ,religieuses et traditionnelles de la région de GAO .

Aziz Maïga ne ment pas



**PINAL**

Le Président Ibrahim Boubacar KEITA : «<Qu'à chaque moment, sa part de vérité>>».



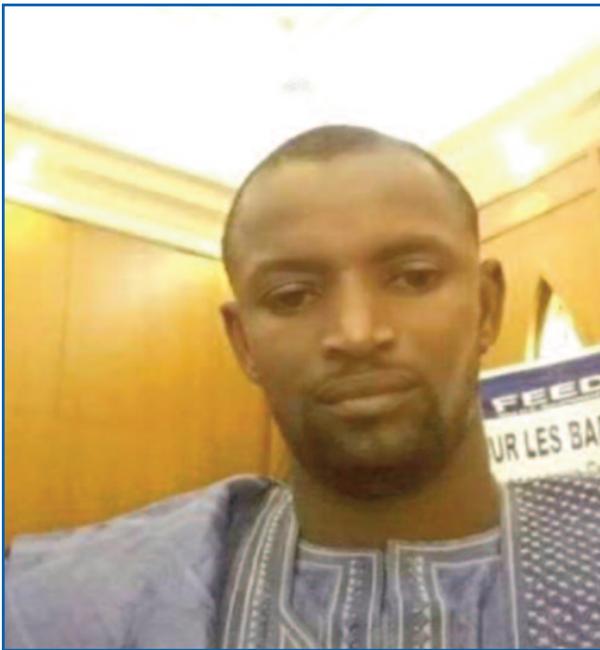
Les militaires doivent changer leurs stratégies et approches de faire les choses pendant cette transition, pour éviter les frustrations et les éventuelles manifestations dans les rues de la capitale. Le fait de vouloir mettre la main sur l'appareil d'État et de contrôler tout, ils risquent de tomber dans leurs propres contradictions idéologiques. Chers militaires faites tout pour ne pas que ce peuple regrette IBK, sinon nous sommes loin de sortir de l'auberge.

Allons seulement!

Le second nom de Dieu, s'appelle le temps.



Hamadoun Koita dit Hamparè, extirpé sa voiture personnelle avec trois autres dont une femme, puis exécutés par les chasseurs à Mandjou, près de Somadougou. Rip



### M. Nouhoum Togo - Officiel

#Terrorisme / #Sahel / #Menaka: Des informations nous parviennent, font état du probable mort de l'ex-colonel déserteur de l'armée malienne Iba ag Mossa dit "#Bamoussa" un des piliers du groupe terroriste #JNIM (Jamma'at Nustra Al Islam Wal Muslimin) d'Iyad Ag Ghaly ainsi que son fils à #Izdjaret au cours d'une frappe aérienne de la force française #Barkhane hier 10 novembre 2020 aux environs de 19h à une dizaine de kilomètres à l'Est de #Tidamakata à environ 150 kilomètres de Ménaka. Le véhicule complètement détruit et 06 occupants dudit véhicule ont tous été tués. Nos sources nous disent qu'il s'agissait du colonel Bamoussa Diarra, son fils ainsi que 4 autres compagnons .

À noter également qu'un audio de condoléances, de prières contre la France sur la mort l'ex déserteur de l'armée malienne Ba Mossa dans cette frappe circule sur le réseau social #Whatsapp.

Il est soupçonné d'être derrière plusieurs attaques meurtrières contre les casernes de l'armée malienne à #Nampala, #Diabali, #Nara, #Boukawèrè...

Moussa Nimaga / #MoussaLeaks



### Ibou SY

#Avocat Trump:

Dès le lendemain de la proclamation de la victoire de Joe Biden, Donald Trump a promis de contester ces résultats en justice en dénonçant des fraudes à grande échelle. Problème pour le président sortant : ses avocats sont incapables de prouver ces fraudes électorales qu'ils prétendent avoir découvert.



### Bennchico Savadogo

Pris quelque part: tellement visible qu'on ne voit pas

Terrorisme: Norbert Zongo avait prédit !

«Les petits de la rue qui sont dans la rue si on y prend garde seront les terroristes de demain. Quand il sont petits ils vont mendier aux feux tricolores. Arrivés vous allez élever les vitres de vos 4x4 pour ne pas entendre leur voix.

À 16 ans ils vont être des voleurs dans les maisons. Vous allez élever vos murs mettre des barbelés électriques sur vos murs recruter un vigile et un chien berger allemand.

À 25 ans ils vont tenir une kalachnikov et vous obligez à sortir de vos maisons femmes et enfants nus. En ce moment vous allez leur dire de prendre votre argent et votre voiture et vous laisser la vie sauve. Ils vous diront : nous avons une idéologie à défendre. Vous vous défendiez vos biens quand nous étions mendiants. Maintenant vous ne méritez pas de vivre encore moins profiter de vos biens. Nous, nous n'avons ni argent ni femme ni enfants ni biens. Seulement votre mort atroce peut nous consoler et nous venger de l'humiliation subie. En ce moment ils vont décharger le chargeur de trente-trois balles sur votre femme et vos enfants. Puis comme le chargeur est vide, ils vont vous égorger avec la baïonnette. »

NORBERT ZONGO





## MALI KANU

#Infrastructures #Routières | Bamako, 12 novembre 2020 !

Le Ministre des #Transports et des #Infrastructures, M. Makan Fily DABO, a effectué ce jeudi matin une visite inopinée sur les chantiers des travaux d'aménagement en 2X2 voies de la voie reliant le 3ème pont de Bamako à la RN6 d'une longueur de 3,26km, les travaux de réhabilitation de la section Tour de l'Afrique-#Yirimadjo sur une distance de 6,5km, et également le chantier de construction d'un échangeur au croisement à la Route Nationale N°6. L'objectif est de constater l'état d'avancement des travaux sur ces différents chantiers.

Le Ministre DABO a fait les constats suivants :

- le traitement de la zone marécageuse connaît une avancée notable;
- la mise en oeuvre du remblai au niveau des bordures (section Tour de l'Afrique-#Yirimadio) sont en cours d'exécution ;
- le revêtement en Grave Bitume au niveau du Stade du 26 mars est en cours d'exécution ;
- et enfin sur le site de l'Echangeur, les travaux de ferrillages des piles sont aussi en cours.

Le Ministre Makan Fily DABO a rappelé le délai de fin des travaux fixé au 28 février 2021. Il a invité les responsables des entreprises en charge des travaux de tout mettre en œuvre pour le respect du délai annoncé plus haut.

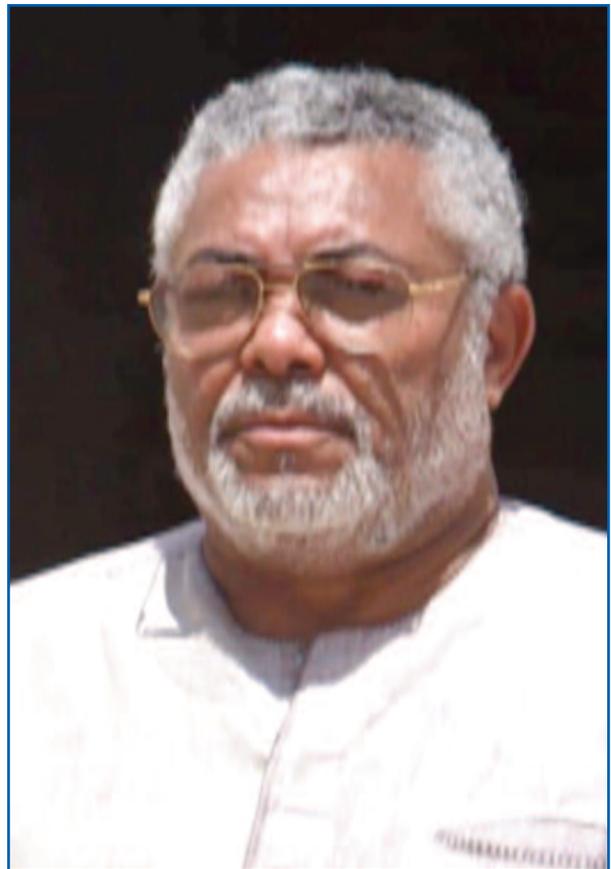
Cellule Communication du Ministère des #Transports et des #Infrastructures !



Page Noire.

Décès de l'ancien président Ghanéen, Jerry Rawlings emporté par la Covid-19. Il avait 73 ans.

Que son âme repose en paix



**WESTERN  
UNION**

**WU**

**MONEY TRANSFER**

## Sale temps pour la diplomatie : L'Ambassadeur du Mali au Burkina, mis sous mandat de dépôt, celui en Côte d'Ivoire convoqué au pôle économique

La lutte contre la corruption continue son petit chemin. Elle fait rage au sein des représentants de la diplomatie malienne. Le Pôle économique et financier vient de placer sous mandat de dépôt, Amadou Soualé, l'ambassadeur du Mali au Burkina Faso, pour des malversations financières.

Épinglé par le rapport 2019 du Vérificateur général, l'ambassadeur du Mali au Burkina Faso est mis en cause pour un détournement de plus d'un milliard et demi de FCFA. Les enquêteurs ont décelé ces irrégularités dans la gestion du diplomate malien. Il s'agit de l'argent destiné à la construction du nouvel local de l'ambassade du Mali dans le pays des hommes intègres.

Le Vérificateur général a épinglé plusieurs ambassadeurs du Mali dans son rapport. Après avoir passé la nuit de mardi en garde à vue, Amadou Soualé a été placé sous mandat de dépôt le mercredi par un juge d'instruction.

L'ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire, Ousmane Ag Rhissa serait attendu au pôle le lundi prochain. Cette convocation serait consécutive à une malversation financière décelée par le Vérificateur général, toujours dans son rapport 2019.



A noter que dans ce rapport, plusieurs ambassadeurs sont épinglés pour une mauvaise gestion. On peut citer, entre autres, les ambassadeurs du Mali en Italie, Canada, Washington, Gabon et autres. De toutes les façons, le message du président de la Transition lors de la réception du rapport du Vérificateur général est en train de se concrétiser. Il a annoncé que tous ceux qui ont volé l'argent de l'Etat vont le vomir.

**Seydou Diamouténé**  
Source : 22 Septembre

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Les Comités Exécutifs Nationaux du Syndicat Libre des Travailleurs du Ministère de l'Administration Territoriale (SYLMAT), du Syndicat Autonome des Administrateurs Civils (SYNAC), du Syndicat National des Travailleurs des Collectivités Territoriales (SYNTRACT) et du Comité Syndical des Agences de Développement Régional (CS-ADR), réunis au sein de la Plateforme d'Action commune (PAC), informent l'opinion publique nationale et internationale que le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a, par lettre n°001754/MATD-SG du 10 novembre 2020, sans le SYLMAT et le SYNAC en vue de requérir leurs avis sur le projet de décret portant modification du Décret n°2015-0067/P-RM du 13 février 2015 faisant des conditions de nomination et les attributions des Chefs de Circonscriptions administratives pour élargir les conditions de nomination des préfets et de sous-préfets aux Sous-officiers, aux Officiers subalternes et aux Officiers supérieurs, membres des Forces Armées et de Sécurité.

Les CEN SYLMAT, SYNAC, SYNTRACT et le CS-ADR prennent acte de la lettre susvisée du Ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation.

Les CEN SYLMAT, SYNAC, SYNTRACT et le CS-ADR, avant de donner une suite à cette correspondance du Ministre, ont été surpris de la nomination d'un militaire au poste de préfet du Cercle de Niono lors du Conseil des ministres du 11 novembre 2020 en violation flagrante du Décret dont lui-même demande la modification.

Pour cette violation flagrante des textes et cette attitude de mépris et de manque de respect, les syndicats de la Plateforme décident de suspendre toute négociation avec ce Gouvernement jusqu'à l'abrogation de la décision illégale de nomination d'un préfet militaire à Niono.

Les CEN SYLMAT, SYNAC, SYNTRACT et le CS-ADR exhortent les militantes et militants à demeurer unis et solidaires.

Fait à Bamako, le 12 novembre 2020

Pour le SYNAC: *Christian DIARRA*  
 Pour le SYLMAT: *Olivier TRAORE*  
 Pour le SYNACT: *Seydou Ousmane DIALLO*  
 Pour le CS-ADR: *Alphonse ALPHAMOYE*

**MESSAGE DE CONDOLEANCES**

Suite au décès du Général Amadou Toumani TOURE, Ancien Président de la République du Mali, Patriote Sincère, Démocrate Convaincu, Citoyen du Monde et Bâtitseur hors pair, arraché aux affections des proches et de la Nation tout entière,

L'Union Internationale des Magistrats,  
 L'Association Internationale des Procureurs et Poursuivants,  
 L'Association Internationale des Procureurs et Poursuivants Francophones,  
 L'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants,  
 L'Association Malienne des Magistrats à la Retraite  
 Le Groupe Régional Africain de l'Union Internationale des Magistrats ;  
 La Référence Syndicale des Magistrats,

S'inclinent devant la mémoire de l'illustre disparu, dont la vie pleinement accomplie au service du prochain, a été entièrement dédiée à la défense des causes nobles et légitimes ; Ce qui lui valent les hommages émouvants de par le monde et les sincères reconnaissances d'un peuple inconsolable qu'il a tant aimé, et auquel il a tout donné ;

Prient pour le repos de son Ame.

Puisse Allah (SWT) le Tout Puissant et Très Miséricordieux, pardonner ses erreurs et l'accueillir dans son Paradis Eternel. Amen.

Dors en paix, Président !

Bamako le, 12.11.2020.  
 Cheick Mohamed Chérif KONE  
 Avocat Général près la Cour Suprême  
 Ambassadeur de Paix  
 Chevalier de l'Ordre National

## Espagne : Plus de 100 émigrants rapatriés au Sénégal



Les croyaient avoir fait le plus dur en réussissant à traverser les terribles eaux de l'Océan atlantique. Seulement, c'était sans compter avec les autorités espagnoles qui indiquent être débordées par les nombreuses vagues de nouveaux arrivants.

Ainsi, en relation avec l'Organisation internationale des migrations (OIM), l'Espagne a procédé au rapatriement de plus de cent migrants.

Ce mercredi 11 novembre, ces derniers ont été convoyés dans deux vols de la compagnie Royal Air Maroc qui les ont déposés à l'aéroport international Blaise DIAGNE de Diass.

Ces rapatriements seront suivis par d'autres si l'on en croit le ministre espagnol de l'Intérieur. En visite sur les lieux de débarquement des « pirogues de la mort », lundi 9 novembre 2020, Fernando Grande-Marlaska a annoncé la fermeture des plantations et le rapatriement des migrants. Selon de nombreux médias, « Près de 2 000 Sénégalais ont débarqué en Espagne en 1 mois dans le cadre de l'émigration clandestine des jeunes. Au moins, 738 Sénégalais seraient arrivés en Espagne entre le 6 et le 8 novembre, soit en l'espace seulement de 3 jours ».

## Conseil des Ministres : Nango Dembélé nommé PDG de la CMTD

Le Conseil des ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 11 novembre 2020, dans sa salle de délibération du Palais de Kouilouba, sous la présidence de Monsieur Bah N'DAW, Président de la Transition, Chef de l'État. A l'ouverture de la session, le Président de la Transition a fait observer une minute de silence à la mémoire du Général Amadou Toumani TOURÉ, ancien Président de la République, décédé, le mardi 10 novembre 2020. Le Président de la Transition, Bah N'DAW, a rendu un vibrant hommage à l'illustre disparu et a présenté ses condoléances les plus émues à sa famille.

Ainsi, après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a adopté des projets de texte et procédé à des nominations. C'est suite à ces nominations que le conseil a décidé au titre du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de nommer Dr Nango Dembélé, Agroéconomiste, comme administrateur à la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMTD).

Né en 1954 à Kalédougou, Dr Nango Dembélé était depuis plusieurs

## Financement de sa campagne en 2007 : Nicolas Sarkozy parle encore



J'ai pris connaissance avec stupéfaction des dernières déclarations de Ziad TAKIEDDINE au terme desquelles il affirme avoir menti sciemment, en déclarant qu'il m'avait remis de l'argent pour ma campagne présidentielle de 2007. La vérité éclate enfin. Depuis sept ans et demi, l'instruction n'a pas découvert la moindre preuve d'un quelconque financement illicite. L'information judiciaire ouverte sur les seules déclarations mensongères de Ziad TAKIEDDINE se trouve aujourd'hui dans une impasse complète. Le principal accusateur reconnaît ses mensonges. Jamais il ne m'a remis d'argent, jamais il n'y a eu de financement illégal de ma campagne de 2007.

Je demande à mon avocat Thierry HERZOG de déposer une requête en démission en examen et d'engager une procédure pour dénonciation calomnieuse contre Ziad TAKIEDDINE dont les précédentes allégations m'ont causé un préjudice considérable.

Je ne ferai aucun commentaire sur les raisons alléguées par ce dernier pour justifier ses innombrables mensonges. Je souhaite seulement que les autorités judiciaires fassent la lumière sur les graves accusations portées quant à l'impartialité de certains magistrats.

J'ai toujours dit que la vérité finirait par triompher. Elle est en chemin. Que chacun soit bien certain que je n'ai pas l'intention de m'arrêter avant que tous les auteurs de cette manipulation sans précédent soient démasqués. Je n'ai jamais trahi la confiance des Français. Je veux qu'ils soient juges des infamies qui m'ont été infligées depuis plus de huit ans.

NS / Source : Figaro du Mali



mois pressenti à ce poste. Pour rappel il fut de 2017 à 2019 ministre de l'agriculture sous le régime d'IBK.

Abdoul Karim Sanogo  
Source : Nouvel Horizon

## Douane malienne : Les entrepôts de Faladié et de Kati cédés à Bolloré



**D**ans ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest miné par une rébellion touarègue, trois Maliens sur cinq vivent au-dessous du Smig, les entrepôts de la douane de Kati et de Faladié seraient des propriétés de Vincent Bolloré (ports secs du Mali, terminal de Kati pour exemple). La douane malienne paye à prix d'or, selon nos interlocuteurs, les deux (02) ports secs (Kati et Faladié).

Depuis quand Vincent Bolloré est propriétaire foncier à Bamako ? Combien la douane malienne paye mensuellement à Bolloré ? Qui est son complice au Mali pour commettre un tel acte apatride ? Vivement la transition pour tirer cette affaire au clair. Le groupe Bolloré contrôle le transport au Mali à travers SDV. Récemment, le groupe était aux prises avec la justice camerounaise pour une affaire relative à la gestion du port de Douala.

Le groupe Bolloré : un empire industriel et médiatique Vincent Bolloré est un industriel français classé seizième (16ème) fortune de France. Le groupe Bolloré mérite une attention particulière. Empire industriel et médiatique pesant six (6) milliards d'euros de chiffre d'affaires, il emploie plus de 20 000 personnes dans le monde. En France, ses activités sont multiples : distribution de produits pétroliers, production de films plastiques, d'emballages, de batteries pour voitures électriques. Ce qui fait la spécificité du groupe Bolloré, c'est son implantation en Afrique.

Presque bicentenaire, Bolloré doit une grande part de sa fortune à son histoire coloniale. Présent dans plus de trente-sept (37) pays africains sur cinquante-quatre (54) pays, il s'agit de la plus grosse entreprise française d'Afrique après Total. Son chiffre d'affaires sur le continent ayant encore augmenté de plus de 15%, en 2007. Vincent Bolloré possède environ 50 000 hectares de plantations d'hévéas, de palmiers à huile, de bananes, d'ananas, de coton, de café et de cacao, et réalise près de 20% de son chiffre d'affaires en Afrique. Il a le monopole sur les transports Europe-Afrique, contrôle de nombreux ports, chemins de fer, routes, filiales de logistique et de transport.

En 1998, le groupe achète une plantation d'hévéas au Liberia. Bolloré investit dans les médias et la publicité : agence de presse Associated Press, agence de publicité Havas, journaux gratuits Direct soir et Direct matin plus une chaîne de télévision Direct 8, studios de télévision SFP, un Institut de sondage. Il use de ses rapports avec les régimes en place

## Présidence de la République : Tournée sous régionale du président Bah N'Daw



**L**e Président de la Transition, Son Excellence Monsieur Bah N'DAW, Chef de l'État, effectue du 12 au 17 novembre 2020 une tournée sous régionale au Ghana, au Togo, au Sénégal et en Guinée Bissau. Le Chef de l'État entame cette tournée par une visite officielle de travail en République du Ghana, les 12 et 13 novembre 2020.

Au cours de son séjour à Accra, il aura un tête-à-tête avec son homologue ghanéen, des échanges bilatéraux et une rencontre avec la Communauté malienne établie au Ghana.

A cette occasion, les parties malienne et ghanéenne vont échanger sur les divers domaines de coopération entre les deux pays à savoir : l'Économie, le Transport, le Développement, l'Agriculture, l'Emploi, l'Énergie, l'Environnement, l'Éducation, la Santé, la Culture, le Tourisme, les Sports, la Sécurité, la Justice entre autres.

Cette visite fait suite à celle effectuée, le 11 octobre dernier, par le Président ghanéen SEM Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDU, Président en exercice de la CEDEAO qui était venu témoigner la solidarité de l'Organisation sous régionale envers le Mali et réitérer son engagement et sa disponibilité à accompagner le processus de Transition.

C'était dans la foulée de la levée des sanctions sur le Mali décidée par les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, le 05 octobre 2020. Les enjeux majeurs de cette tournée sous régionale s'articulent autour du raffermissement des liens d'amitié, de fraternité et de solidarité avec ces différents pays afin de les assurer de la volonté des autorités de la Transition de maintenir et de poursuivre les relations de coopération bilatérale voire multilatérale.

Il faut noter que c'est le tout premier déplacement officiel du Président de la Transition, Son Excellence Monsieur Bah N'DAW, depuis son investiture le 25 septembre 2020.

**Cellule de Communication et des Relations publiques de la Présidence de la République**

pour créer des monopoles en impliquant financièrement les dirigeants locaux, pour obtenir des passe-droits ou des aménagements fiscaux. En Afrique, il a le monopole des transports et de la logistique dans plusieurs pays.

Source : L'Inter de Bamako

## États Unis : Joe Biden choisit son conseiller Ron Klain comme chef de cabinet



**R**on Klain aux côtés de Joe Biden, alors vice-président, en 2014, quand il était coordinateur pour la lutte contre Ebola. REUTERS/Larry Downing

Alors que Donald Trump continue de contester sa défaite, Joe Biden commence à mettre en place son administration avec une première décision : la nomination de Ron Klain, un vétéran du parti démocrate fidèle de très longue date du président élu des États-Unis, au poste de secrétaire général de la Maison Blanche.

Les deux hommes travaillent ensemble depuis plus de 30 ans. Ron Klain, 59 ans, était déjà chef de cabinet de Joe Biden quand il était vice-président de Barack Obama. Un poste qu'il a aussi occupé sous Al Gore dans les années 1990.

Diplômé de droit à Harvard, originaire du Midwest, il a d'abord été avocat avant de devenir conseiller des candidats démocrates à la présidentielle Al Gore, John Kerry, Hilary Clinton et bien sûr Joe Biden. Ces derniers mois, Ron Klain faisait partie de l'équipe restreinte chargée d'entraîner Joe Biden pour les débats télévisés.

Il connaît aussi par cœur les arcanes du Congrès à Washington. Dans les années 1980, il était conseiller de la commission judiciaire du Sénat chargée d'auditionner les juges nommés pour la Cour suprême.

Rassembleur et expérimenté

L'homme semble aussi satisfaire à la fois les centristes et les libéraux démocrates. « Ron Klain est un superbe choix, il a gagné la confiance

## Sénégal : Vague de limogeages au CESE, le gros coup de balai d'Idrissa Seck



**C**oup de balai d'Idrissa Seck. Conseillers spéciaux, conseillers techniques, chargés de mission, chef et attaché de service, tous ont reçu notification de la fin de leur collaboration avec le Cese. A suivre metrodakar, c'est par des attestations de cessation de service émanant du Secrétaire général de l'institution que le nouveau Président du Conseil Économique, Social et Environnemental a viré presque tous les membres du cabinet de Aminata Touré.

de tout le parti », commente Elisabeth Warren de l'aile gauche démocrate. « Avec son expérience profonde et variée, sa capacité à travailler avec tout le spectre politique, c'est précisément le secrétaire général de la Maison Blanche dont j'ai besoin », explique Joe Biden par communiqué.

Cette nomination, première décision du président élu, confirme ses deux priorités de début de mandat : lutter contre le Covid-19 puis relancer l'économie. Car Ron Klain a aussi une expérience dans ces deux domaines : sous Barack Obama, c'était lui le coordinateur de la lutte contre Ebola, et après la crise de 2008, Ron Klain a activement participé au plan de relance économique. Mais sa première mission sera d'aider Joe Biden à constituer son cabinet.

Source : RFI

**PLANET**

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

### Informations sur le numéro vert 80 00 22 22 de l'OCLEI

L'OCLEI a mis en place le **Numéro vert 80 00 22 22** le 9 décembre 2019. L'appel est gratuit.

Le Numéro vert permet aux citoyens de dénoncer des faits d'enrichissement illicite dont ils ont connaissance. Il est géré par l'Unité des Plaintes et des Dénonciations. Du 9 décembre 2019 au 30 septembre 2020, il a reçu 520 appels. Sur ce total, il n'y a eu que 6 dénonciations concernant l'enrichissement illicite, soit 1%. Le présent message est diffusé pour permettre aux citoyens de mieux identifier les cas d'enrichissement illicite, les personnes et les biens pouvant être dénoncés sur le Numéro vert 80 00 22 22 de l'OCLEI.

- **Qu'est-ce que l'enrichissement illicite ?**

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public d'avoir des biens ou un train de vie qui dépassent ses revenus légitimes.

- **Qui est agent public ?**

Par « agent public », il faut entendre fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des communes, conseils de cercle, conseils régionaux.

- **Quelles sont les personnes qui peuvent être dénoncées à l'OCLEI ?**

Tout agent ou employé de l'Etat, des communes, conseils de cercle, conseils régionaux, des entreprises d'Etat et des établissements publics, des associations reconnues d'utilité publique, des projets et programmes de l'Etat.

Toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

- **Quels sont les biens susceptibles d'être dénoncés ?**

Les maisons, les immeubles commerciaux, les champs, les fermes, les parcelles non bâties, les comptes bancaires, les valeurs en bourse, les actions dans les sociétés, les assurances-vie, les bijoux de valeur, les véhicules à moteur, les fonds de commerce, le cheptel.

*Pour plus d'informations, appelez le Numéro vert 80 00 22 22 ou écrivez à [info@oclei.ml](mailto:info@oclei.ml)*

**Merci pour votre soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.**

**Bamako, le 13 octobre 2020.**

# Grève des Administrateurs civils : La fuite en avant du gouvernement



**E**n lieu et place de réponses appropriées aux revendications du collectif des syndicats des Administrateurs civils, des Travailleurs de l'Administration Territoriale, des Collectivités Territoriales et des Agences de Développement Régional, le gouvernement joue à la mauvaise manipulation des textes pour se trouver des « excuses » en faisant des retenues sur le salaire des grévistes !

À la suite du préavis de grève de quinze (15) jours déclenchés par les Comités Exécutifs Nationaux des Syndicats (SYNAC, SYLMAT, SYNTRAC et CS-ADR), le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Lieutenant-colonel, Abdoulaye Maïga, aura ainsi instruit au Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique de procéder à des retenues sur le salaire des grévistes.

Le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Lieutenant-colonel Abdoulaye Maïga, s'appuie ainsi sur la loi N°87-47/AN-PM du 10 Août 1987 et le décret

N°90-562P-RM du 22 décembre 1990 relatifs à l'exercice du droit de grève pour prendre une telle mesure lourde de conséquences dont le seul effet va être de radicaliser davantage les responsables des syndicats grévistes.

Ainsi, par la lettre N°001751 MATD-S en date du 10 Novembre 2020, il a été décidé de faire des précomptes sur les salaires du mois de décembre 2020 au personnel et la période de la grève s'étalant sur quinze (15) jours. Celle-ci a eu lieu, respectivement du 19 au 23 octobre 2020 du 26 au 30 octobre 2020 et du 02 au 06 novembre 2020, soit quinze (15) jours de grève observée.

La loi N°87-47/AN-PM du 10 Août 1987 précise que : « **le salaire étant subordonné à l'accomplissement du travail, l'absence de service fait, donne lieu à une retenue du traitement ou du salaire et de ses compléments autres que les suppléments pour charges de famille. Les retenues sont opérées en fonction des durées**

**d'absence constatées** ». C'est donc en foi de cette clause de la loi suscitée que le nouveau ministre a décidé de procéder à la retenue sur les salaires des administrateurs grévistes, à partir du mois de décembre 2020. La preuve de la mauvaise foi du gouvernement, c'est que le lendemain de l'envoi de sa correspondance au Directeur National du Trésor, le même ministre, en compagnie de ses collègues du Travail et de la Fonction Publique, Porte-parole du Gouvernement ; de la Sécurité et de la Protection civile, animait un point de presse pour, dit-il, l'apaisement du front social.

En fait, ce show de ces membres du gouvernement visait à informer l'opinion nationale des efforts consentis pour apporter des solutions adéquates aux doléances des syndicats de la plateforme d'action commune composée du Syndicat Autonome des Administrateurs Civils (SYNAC), du Syndicat Libre des Travailleurs du Ministère de l'Administration Territoriale (SYLMAT), du Syndicat National des Travailleurs des collectivités Territoriales (SYNTRACT) et du Comité Syndical des Agences de Développement Régional (CS-ADR).

Et de quels efforts parle-t-il déjà, quand on sait que sur les onze (11) points de revendication sur lesquels la Commission de conciliation a été mise en place, le gouvernement n'a pu faire mieux que deux (02) points d'accord et deux (02) points d'accord partiels avec les syndicalistes, les sept (07) autres points n'ayant pu faire objet d'accord entre les parties. Comme pour se dédouaner, le ministre Maïga met en avant la Charte de la Transition adoptée lors des journées de concertation nationale sur la Transition des 10, 11 et 12 septembre 2020, et promulguée par le Décret n°2020-0072/PT-RM du 01 octobre 2020, consacrant les missions de la Transition en son article 2. Aussi fera-t-il savoir que le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, conformément au Décret n°2020-0095/PT-RM du 16 octobre 2020 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, est concerné par les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives.

Et encore plus compétent pour : l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ; l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ; l'élaboration et le suivi de l'application de la

législation relative aux groupements et partis politiques ; la création, la suppression, la scission ou la fusion de Collectivités territoriales.

Dans le cadre de l'exécution des attributions de son département, il fera savoir que les chantiers majeurs sont : - l'achèvement de la réorganisation territoriale par la détermination des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales des Régions de Nioro, Kita, Dioila, Nara, Bougouni, Koutiala, San, Douentza et Bandiagara mais seront aussi touchées dans leur configuration actuelle, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti, les nouvelles créations étant issues d'elles ; - l'organisation technique et matérielle des élections générales de 2022 avec l'élection du Président de la République, l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale, l'élection des Conseillers des collectivités territoriales et le cas échéant, l'élection des Sénateurs ; - la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger dans ses dispositions relatives aux collectivités territoriales, notamment l'augmentation des circonscriptions électorales et la mise en place des Autorités intermédiaires et Collèges transitoires.

Il reste pourtant conscient que le mouvement de grève en cours ne permet point l'exécution des missions assignées à la Transition et pour lesquelles tout retard compromet le déroulement normal du processus. Il reconnaît aussi que les revendications des syndicats sont légitimes, mais sort la rengaine selon laquelle « le gouvernement ferait face des contraintes financières ». Des contraintes qui n'empêchent les autorités transitoires, y compris les ministres, de s'octroyer des sommes colossales et autres privilèges sur le dos du peuple malien !

Aussi, dès lors qu'il reconnaît la légitimité de la grève des syndicats et le fait que cela compromet l'agenda de la transition, pourquoi lui et ses chefs trainent alors les pieds pour régler les problèmes des syndicalistes pour l'honneur et la dignité du Mali, au lieu de se livrer en spectacle en passant par des pressions financières ?

■ Yama DIALLO

## Lutte contre le diabète : L'infirmier a un rôle important à jouer

**En prélude à la journée mondiale de lutte contre le diabète, le ministère de la Santé et du développement social en collaboration avec la fédération nationale des diabètes du Mali, l'ONG Santé diabète et leurs partenaires a organisé, le jeudi 12 novembre 2020, une conférence de presse, dans la salle de conférence de l'organisation mondiale de la santé. Il s'agissait de donner d'ample informations aux hommes de média sur le diabète.**

**A** l'instar des autres pays du monde, le Mali s'apprête à organiser la journée mondiale du diabète. Faut-il le rappeler, le diabète est une maladie chronique qui touche, aujourd'hui, plus de 463 millions de personnes dans le monde. Il affecte déjà une personne sur 11 et le diabète gestationnel une naissance sur 7. Il représente la 7ème cause de décès dans le monde. Le Mali compte déjà une prévalence de diabète de 2,4% mais aussi une prévalence de surpoids de 22% et d'obésité de 5,7%. Le thème retenu cette année est " personnel infirmier et le diabète".

Pour Dr Ousmane Sy, de la direction générale de la santé et de l'hygiène publique (DGSHP), la journée mondiale du diabète est prévue le samedi 14 novembre 2020 à Fana. « **Comme vous le savez le diabète est un problème majeur de santé publique sinon un problème de développement. Parce que quand il y a les complications du diabète, c'est l'absentéisme au travail et au niveau scolaire. En ce moment, c'est un frein au développement si ce n'est pas bien géré. Et le contexte particulier du covid-19 dans lequel le monde entier vit, fait que les personnes atteintes de diabète, surtout les taux de morbidité de façon générale ? rendent plus vulnérables ces personnes à faire des complications d'où la nécessité de sensibiliser davantage nos populations. Je profite de cette occasion pour remercier Santé diabète pour les efforts consentis** », a-t-il laissé entendre.

A en croire. Balla Kouyaté, président de la Fédération nationale des diabétiques du Mali, c'est grâce à santé c'est grâce à elle qu'aujourd'hui, le Mali est la plaque tournante dans

le cadre de la prévention et de la prise en charge du diabète au niveau de la sous-région. « **J'invite mes camarades de la fédération, mes camarades de l'association malienne de lutte contre le diabète pour qu'ensemble nous conjuguions nos efforts dans le cadre de la prise en charge de cette pandémie qu'est le diabète de nos jours. Si les tâches sont bien faites et correctement assumées, nous pensons et d'ailleurs, il aurait être autrement que le diabète soit davantage mieux connu sur toute l'étendue du territoire ? national** », a-t-il dit.

Dr Fousseyni Dienta de l'association malienne de lutte contre le diabète, pour sa part, a donné des informations sur leur association qui est la première au Mali à se lancer dans la lutte contre cette maladie. Pour lui l'objectif principal de leur association est d'améliorer la prise en charge du diabète au Mali. « Cette année nous allons organiser une journée de dépistage du diabète au centre de la lutte contre le diabète, le 21 novembre 2020. On n'a pas besoin de moins de 2000 personnes dépistées chaque année », a-t-il dit.

### Le diabète une affaire de tous !

Dr Ba Traoré a fait une présentation sur le diabète et sa prévention, FDR, prise en charge du diabète au Mali, l'implication du personnel infirmier dans la prévention et dans la prise en charge du diabète. Selon lui, le diabète est une maladie qui se définit par une glycémie trop élevée en permanence. Il existe 3 formes principales de diabète : le diabète type 1 qui touche 10% des personnes atteintes de diabète et principalement les enfants et les



jeunes adultes : le pancréas ne fabrique plus du tout d'insuline et doit être compensé artificiellement par des injections sous-cutanées d'insuline quotidiennes.

Le diabète type 2, qui concerne 90% des personnes atteintes de cette maladie et plus particulièrement les adultes de plus de 45 ans, sédentaires et en surpoids, est lié à une mauvaise utilisation de l'insuline par les cellules de l'organisme.

Le diabète gestationnel survient chez la femme enceinte, avec une hyperglycémie de sévérité variable et des risques accrus de complications pendant la grossesse et l'accouchement et de développer ensuite un diabète de type 2.

Aussi, Dr Ba Traoré a indiqué clairement qu'on ne peut pas prévenir le type 1 mais par contre on peut prévenir le diabète type 2. Prévenir le diabète revient à réduire les facteurs de risque évitables pour ceci, il est impératif d'adopter une alimentation équilibrée. C'est-à-dire manger moins sucré, moins gras et moins salé, manger plus de fruits et de légumes et éviter de grignoter entre les repas. En plus d'avoir

une alimentation équilibrée, il faut faire régulièrement une activité physique (45 minutes d'activité physique 3 à 4 fois par semaine réduit de 40% le risque de développer un diabète de type 2 et de surveiller son poids pour ne pas développer un surpoids ou une obésité.

Par ailleurs, il a dit que le rôle des infirmiers est primordial pour la prise en charge des personnes atteintes de diabète. Ceux-ci sont en permanence en contact avec les malades. C'est pourquoi un bon vivier d'infirmier a été formé.

Le directeur général de Santé diabète, Stéphane Besançon a fait un bref aperçu sur les objectifs et stratégies d'intervention, quelques résultats et perspectives. Mieux, il a précisé que le diabète est un réel problème de santé publique.

Répondant à la question d'un journaliste sur les conséquences de la maladie qui écumle le monde, Dr Ba Traoré dira que non dépisté ou mal contrôlé, le diabète détériore le fonctionnement des organes vitaux et entraîne de graves problèmes de santé : cécité, insuffisance rénale, maladies cardio-vasculaires ou

amputation. Le diabète engendre ainsi de lourdes conséquences sanitaires et socio-économiques, aussi bien pour l'individu, sa famille que pour la communauté, du fait de ses complications et des coûts de prise en charge. Cette journée mondiale du diabète est célébrée chaque 14 novembre, ce choix correspond à l'anniversaire de Frederick Banting qui, avec Charles Best, ont pour la première fois développé la théorie qui est à l'origine de la découverte de l'insuline en 1921.

La campagne vise donc à sensibiliser au rôle crucial que le personnel infirmier joue en soutenant les personnes atteintes de diabète. La campagne attire l'attention sur des problèmes de la plus haute importance pour la communauté du diabète et place la maladie sur le devant de la scène tant publique que politique. L'un des objectifs phares de cette journée est de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au diabète et ses facteurs de risque.

■ Ibrahim Sanogo dit Oliver

# Vente d'immeubles de l'État : À qui profitent les cessions ?



Une vingtaine d'immeubles et de parcelles non bâties de l'État ont été vendus de 2013 à nos jours

Je ne suis pas la voix autorisée pour répondre aux questions relatives aux bâtiments administratifs vendus, car cela relève du domaine de la direction générale de l'administration des biens de l'Etat (DGABE). Il est bien vrai que le ministre chargé du patrimoine de l'Etat à l'époque avait consenti un mandat à l'ACI, pour aménager et vendre certains immeubles de l'état», confie le directeur national des domaines de l'Etat, Ibrahim Simpara, qui estime que la DGABE qui a vocation à mettre à la réforme les biens matériels de l'Etat, aurait dû être impliquée afin de constituer une base de données. A la DGABE, on est formel : «Nous n'avons été informés de rien au sujet de la vente des bâtiments administratifs».

L'on se rappelle qu'en 2014, la directrice générale de l'administration des biens de l'Etat avait, par lettre confidentielle n° 00009/MDEAFP-DGABE du 23/12/2014, saisi son homologue des domaines et du cadastre, afin que cette dernière lui communique la liste des bâtiments administratifs hypothéqués au profit de la construction de la Cité administrative. Pour, disait-elle, «me permettre de satisfaire à la requête du président de la Commission des finances, de l'économie, du

plan et de la promotion du secteur privé de l'Assemblée nationale formulée lors de la séance d'écoute du 20 décembre 2014».

Requête à laquelle la directrice des domaines et du cadastre a répondu le 24 décembre. Sur la liste communiquée à cet effet, figurent plusieurs immeubles (des ministères en majorité). La valeur estimative totale de ces immeubles a été évaluée à 21,434 milliards de FCFA « suivant rapport d'expertise en date du 6 décembre 2002 ». Existe-il un lien entre cette requête et la vente d'immeubles de l'état ? Mystère. Mais ce chiffre n'est pas loin des 20 milliards de FCFA annoncés par le ministre des Domaines et des Affaires foncières, intervenant lors de son interpellation par les parlementaires en octobre 2019.

Des sources estiment à une vingtaine le nombre de biens fonciers (immeubles et parcelles non bâties) de l'Etat vendu de 2013 à nos jours. Selon le ministre intervenant devant l'Assemblée nationale, l'Etat a mis à la disposition de l'ACI un lot de 28 bâtiments sur lesquels 23 ont déjà été vendus. Les recettes issues de ces cessions des immeubles s'élèvent à 20,621 milliards de FCFA. Les immeubles vendus ont été expertisés et toutes les opérations ont été soldées, précisait le ministre, ajoutant que

l'Etat n'a pas mis en vente les parcelles. Au cours des débats à l'hémicycle, le député Zoumana N'tji Doumbia, a déploré des manquements dans la procédure de cession et dénoncé « l'absence de répertoire clair et précis par rapport aux immeubles de l'Etat ». Il a soutenu qu'il y a eu « des ventes de gré-à-gré », « des expertises douteuses » et même du « bradage ». « Dans la mesure où la procédure n'a pas été respectée, il reste à déduire que les montants de ces cessions sont erronés et que ces immeubles ont été bradés », insistait l'élu à Bougouni. Pour lui, il serait difficile de dire exactement combien d'immeubles administratifs ont été vendus.

En ce qui concerne les immeubles cédés par l'ACI, la responsabilité entière incombe à cette structure et à l'Etat, estime Me Zoumana N'Tji Doumbia. « J'ai dit au ministre que si l'état savait que l'ACI avait outrepassé ses compétences, le gouvernement ne devrait pas accepter les produits issus de la vente de ces bâtiments. L'Etat a cautionné cette vente illégale donc, sa responsabilité ne fait l'ombre d'aucun doute », souligne notre interlocuteur. Concernant le mandat de l'ACI, relève-t-il, il était question de reloger les services qui allaient être touchés par l'opération d'embellissement de la ville. Il s'agissait, selon l'ex-député de Bougouni, de réaménager ces immeubles pour donner plus de beauté à la capitale. En la matière, ces bâtiments devraient être mis en bail.

Le mandat a été détourné, accusait Me Zoumana N'Tji Doumbia à l'hémicycle. Même si la procédure devrait aboutir à une cession, il fallait d'abord reloger les services touchés, réaménager ces immeubles et les donner en bail, ajoute-t-il, en précisant que la cession devait se faire à la criée, selon le code domaniale. Une vente aux enchères publiques devait être organisée pour l'égalité des chances pour tous les citoyens. « Nous savons que non seulement toutes ces étapes ont été brûlées, même la dernière étape qui n'était pas l'objectif recherché a été savamment détournée parce que ça a été des ventes de gré-à-gré », déplorait-il.

Une commission d'enquête pour « atteintes graves aux biens publics » a été mise en place. Son rapport n'a toujours pas été rendu public. Wait and see.

Maimouna SOW

# Campagne agricole 2020-2021 : Évaluation de la situation alimentaire

Les travaux du Cadre harmonisé d'analyse et d'identification des populations en insécurité alimentaire aigüé au titre de la campagne agricole 2020-2021 ont été lancés lundi dans un hôtel de la place. C'était à la faveur d'un atelier dont l'ouverture a été présidée par le Commissaire à la sécurité alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali. L'atelier de six jours se tient à l'Institut national de la santé publique (INSP) où les travaux ont été délocalisés après la cérémonie d'ouverture.

Le Cadre harmonisé est un outil consensuel et fédérateur. Il est ajusté et renseigné à partir des informations issues des différentes enquêtes d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle réalisée à travers le pays. Les résultats de ces études sont auparavant validés au cours de différents ateliers visant à bonifier leur utilisation dans le Cadre harmonisé. Ces informations sont renforcées par les données classiques produites par les structures nationales, les partenaires techniques, les ONG, la société civile, etc.

Les résultats des analyses de suivi ont été réalisés par les bailleurs de fonds en collaboration avec les clusters en période de soudure dans le cadre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte Covid-19, a rappelé la représentante des PTF, dans son allocution. Ces résultats, a précisé Caroline Schaefer, ont révélé certains dysfonctionnements au niveau des aires sanitaires, des mar-

chés de certaines localités. Ils ont aussi montré une dégradation des moyens d'existence et une forte insécurité alimentaire surtout dans la région du Liptako Gourma.

Toutefois, les évaluations provisoires de la situation de la campagne agropastorale 2020-2021 indiquent de bonnes conditions hydriques, a témoigné Caroline Schaefer. Selon elle, la pluviométrie a été excédentaire avec une forte crue suscitant une appréciation moyenne à bonne, surtout dans les productions vivrières. Des atouts qui risquent d'être plombés à cause de la persistance de l'insécurité volatile marquée par des incidents sécuritaires dans les Régions de Mopti et du Nord. « Aussi, les effets néfastes du changement climatique (l'érosion, les feux de brousse, les inondations) contribuent également à la dégradation de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays », a-t-elle signalé.

Les résultats de la campagne agro-sylvo-pas-

torale 2020-2021 sont déterminants pour l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle au Mali, a signalé le Commissaire à la sécurité alimentaire. En ce moment, les informations collectées font état d'une pluviométrie globalement suffisante pour les cultures malgré un démarrage difficile par endroits, a noté Redouwane Ag Mohamed Ali. Pour lui, les inondations localisées à travers le pays ont également causé des pertes de superficies de culture par endroits. « Ces facteurs ont impacté les perspectives de récoltes qui s'annoncent moyennes à bonnes dans le pays », a-t-il alerté. Sur le plan pastoral, la biomasse est abondante dans le pays mais des cas de feu de brousse pouvant créer des déficits sont rapportés, a souligné le Commissaire à la Sécurité alimentaire.

Pour lui, la non culture du coton affectera la disponibilité et l'accès à l'aliment bétail. L'impact de la pandémie de la Covid-19 sur certaines activités, de l'insécurité et des conflits communautaires n'a pas permis l'exécution correcte des travaux agricoles dans certaines zones de la Région de Mopti, où de nombreux déplacés internes ont été enregistrés, a déploré Redouwane Ag Mohamed Ali, ajoutant que les populations de ces zones dont les moyens d'existence sont fortement entamés, pourraient encore connaître des situations difficiles cette année. Toutefois, il a fait savoir que les perspectives de pêche sont prometteuses grâce à l'inondation satisfaisante des frayères pour la reproduction des espèces.

**Amadou GUÉGUÉRÉ**  
Source : L'ESSOR



## Transition : Le régime se militarise



L'Administration malienne est totalement paralysée depuis ce lundi, 09 novembre 2020. En effet, les quatre syndicats des administrateurs ont décrété une grève illimitée suite à l'échec des négociations avec le Gouvernement de Transition. Celui-ci n'a concédé que deux points de revendication sur une dizaine, prétextant l'insoutenable budget de l'État et de l'incidence financière. La grève illimitée ainsi déclenchée met en danger les préparatifs devant aboutir à la mise en route des futures élections à l'issue de la Transition de 18 mois. Pour éviter tout blocage préjudiciable à la marche de l'Administration, les autorités de la Transition envisagent de nommer des officiers et sous-officiers aux postes de Préfet et de Sous-préfet. C'est une véritable militarisation de l'Administration qui se profile et en même temps une tentative de briser la grève en cours.

La militarisation de la Transition malienne est en route. Après avoir imposé le Président de la Transition et le Premier ministre, Assimi Goïta et ses hommes s'apprêtent à dominer le

futur Conseil National de Transition (CNT) qui devra comporter 22 éléments des forces armées et de sécurité selon la clé de répartition qui n'a fait l'objet d'aucune concertation de la classe politique, de la société civile et des différentes associations qui devront le composer. Cette gestion dictatoriale des affaires publiques soulève l'indignation de la classe po-

litique et provoque des protestations. Petit à petit, mais fermement, Assimi Goïta et ses hommes dévoilent leurs vrais visages et leurs intentions réelles. Il s'agit de militaires qui ne connaissent pas les subtilités de la vie civile dont ils n'ont cure.

La manière cavalière des militaires s'est révélée d'abord avec la rupture d'avec le Mouve-





ment du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) qu'ils ont petit à petit écarté de la gestion de la Transition pour avoir les mains libres. Le M5-RFP était un obstacle pour la gestion militariste de la Transition, le Comité stratégique du mouvement ayant exigé d'être associé à toutes les prises de décision pour la mise en route et la conduite de la Transition. Il s'agissait d'une revendication légitime car le M5-RFP a été à la base du départ du Président Ibrahim Boubacar Kéita, IBK. Cela avait été reconnu par la junte militaire dont les dirigeants ont déclaré avoir « parachevé » l'œuvre du Mouvement historique.

C'est donc tout sauf une gestion démocratique de la Transition. C'est connu, les militaires ne connaissent pas la démocratie et cela vient d'être encore vérifié par les agissements de Assimi Goïta et ses hommes qui n'ont consulté personne pour élaborer la clé de répartition des membres du futur Conseil National de la Transition, organe législatif de ladite Transition. Il y a de fortes chances pour qu'un militaire soit nommé à la tête du CNT, les rumeurs évoquant à ce sujet le nom du Colonel Malick Diaw, le seul membre du CNSP à n'avoir pas eu de poste. En attendant, la dictature militaire se manifeste encore à travers la correspondance N°001754 du Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation ayant pour objet « la modification du Décret n°2015-0067/P-RM du 13 février 2015 fixant les conditions de nomination et les attributions des Chefs de Circonscription administrative ».

La correspondance suscitée indique que « Les fonctions de Préfet et de Sous-Préfet sont ac-

tuellement réservées à certaines catégories de personnes », c'est-à-dire des fonctionnaires civils de l'État malien. Prétextant « l'insuffisance de personnel, l'absence de recrutement d'Administrateurs Civils » le Ministre de l'Administration territoriale déclare que « Les modifications visent à élargir, selon les cas, les conditions de nomination de Préfet et de Sous-Préfet aux Sous-officiers, aux Officiers subalternes et aux Officiers supérieurs, membres des Forces armées et de Sécurité » (c'est nous qui soulignons). Il s'agit donc à la fois de la militarisation de l'Administration malienne et surtout de la volonté de casser la grève illimitée des Administrateurs civils décrétée le lundi, 09 novembre 2020.

Certes la grève illimitée des Administrateurs apparaît dans le contexte sociopolitique actuel comme une décision extrême qui n'est pas de nature à faciliter la mise en œuvre de la Tran-

sition. Cependant les différends entre les autorités de la Transition et les travailleurs de l'État devraient être réglés autour d'une table de négociation dans le respect des uns et des autres. Car quoi qu'on dise, certaines revendications des Administrateurs sont tout à fait légitimes et méritent d'être analysés sans passion.

En tout cas les travailleurs qui décideraient de recourir à l'arme de la grève devraient se rappeler qu'IBK, Président falot et amorphe, n'est plus au pouvoir. En face ce sont des militaires qui ne vont pas s'encombrer des subtilités des relations publiques. Ceux-ci sont déterminés à tout écraser avec des BRDM pour mener à bon port la période transitoire. La méthode peut être payante en ce qui concerne les Administrateurs civils mais elle serait dangereuse si l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), la plus grande centrale syndicale du pays entrait dans l'arène. Même si les difficultés économiques que connaît le pays actuellement militent en faveur d'une mise en veilleuse des revendications syndicales, Assimi Goïta et ses hommes devraient comprendre que leur comportement martial n'est pas de nature à rassembler les Maliens autour de l'essentiel qu'est la bonne conduite de la Transition. Le pays serait paralysé et ingouvernable si les différents syndicats décidaient de décréter des grèves coordonnées. C'est pourquoi force doit rester au dialogue et à la concertation pour sortir le Mali de la crise qui l'enserme de toutes parts.

■ Diala Thiény Konaté



## Mali : De la démocratie



La gangrène a marqué les esprits tant par ses manifestations cliniques (symptomatologie) que par les troubles fonctionnels (physiopathologie) qu'elle occasionne. Elle continue, nonobstant la découverte par FLEMING de la pénicilline, à servir de parabole pour illustrer des situations progressivement déliquescents où l'absence de mesure rigoureuse et urgente est sanctionnée par une issue rédhitoire, une ouverture de la boîte de PANDORE, obligeant le malade et le médecin à choisir entre deux maux : l'amputation ou la mort.

Le clostridium (septicum ou histoliticum), l'agent causal de la gangrène gazeuse, est une bactérie dont la survie requiert l'absence d'oxygène (anaérobie), par ailleurs, cette vermine n'est sensible à la pénicilline que lorsqu'elle est précédée dans les tissus par l'antibiotique (ceci indique sinon l'antibiothérapie préventive, l'antibiothérapie précoce). Ce rappel, à tout le moins ésotérique, rébarbatif pour les néophytes, a néanmoins le grand avantage d'autoriser la métaphore qui va suivre, autant pour la description que pour les indispensables mesures à prendre, concernant la situation au MALI. En effet, une infrastructure initialement frêle, inscrite dans un environnement mondial hostile, ne pouvait certainement pas résister longtemps à la corruption, aussi a-t-elle fini, au terme d'une logique implacable, par être gangrenée, après 23 ans de gabegie et de prévarication. De même, 30 ans de parti unique où l'apologie du

monolithisme tint lieu d'activité essentielle, ont rendu la vie politique stérile et sans objet, finissant de polluer l'atmosphère, désormais viciée et confinée. Tel le grand malade conscient de la gravité de son état, les Maliens subodorent l'ampleur du délabrement dans lequel les militaires ont plongé leur pays, ainsi que des efforts à venir. Dans la marche vers la démocratie, l'éviction de l'obscur despote MOUSSA TRAORE est sans doute un événement important, mais elle risque d'être réduite à un épiphénomène si avec le régime militaire ne disparaissait pas tout ce qu'il a incarné. Dans la nébuleuse cohue qui accompagne la chute d'un tyran, fourmillent des hérauts qui, souvent, n'ont cessé de mobiliser les énergies derrière une litanie de revendications, toutes plus urgentes les unes que les autres, les unes et les autres. Fleurissent également des pseudo-intellectuels, détenteurs de remèdes miracles, en réalité des épiciers du verbe, se payant de mots et dont la finalité demeure le pouvoir. La tentation est alors très forte de juger, puis d'occire la mauvaise ("maudite") graine, d'autant que la foule réclame un bouc émissaire et que les sentiments dominants se nomment: vengeance, impatience. Mais, n'est-ce pas dans sa capacité à couper court à tout mécanisme victimaire rituel, à discerner l'essentiel dans l'exégèse de sa praxis, en épistémologiste confirmé, qu'un peuple établi la preuve de sa maturité? Dans le traitement de la gangrène gazeuse, la mise en oeuvre d'une antibiothé-

rapie adaptée (la pénicilline, en l'occurrence) n'est salutaire que si les tissus ne sont pas déjà infestés par les clostridies; le cas échéant, on a recours au caisson hyperbare afin de constituer un environnement hostile à la prolifération des bactéries anaérobies. De même, dans la situation actuelle du MALI, si le choix des hommes est essentiel, il est tout autant sinon plus important de restructurer nos institutions, et de les rendre asphyxiantes à toute velléité concussionnaire. En effet, n'est-ce pas souscrire à l'angélisme que de croire qu'il suffit de peu, pour que des cadres de la fonction publique, déjà obérés et ayant ces vingt dernières années, peu ou prou versé dans la vénalité sont susceptibles, sans contrainte, aucune, sans garde-fous, de se reconvertir en grands commis de l'Etat, intègres à souhait, et conscients des lourdes responsabilités qui sont les leurs?

Il faut en convenir, il n'y a pas de remède miracle ni d'homme providentiel, soutenir le contraire relève de la pure naïveté; ainsi nos institutions ont besoin d'être rénovées, adaptées et affermies. Le vrai patriote existe-t-il encore au MALI?

Nous pensons qu'il est celui-là qui, sans démagogie, aucune se pose la question: "Que puis-je faire pour mon pays ?" en rupture avec ses concitoyens qui eux, songent plutôt à ce que le pays pourrait leur rapporter. A notre sens, il est indispensable de restaurer au MALI, les valeurs universelles de travail, de probité et de patrie; de même il est urgent de s'attaquer aux traditions usufuitières, tare séculaire camouflée chez nous sous diverses appellations. En effet, force est de constater qu'aucun épanouissement réel n'est possible sans un minimum de productivité; au reste, l'expérience malienne de ces dernières années constitue la preuve s'il en faut, qu'un pays sous perfusion est incapable de tout développement (ce, bien au-delà des pratiques outrancières de ses dirigeants!) aussi n'est-ce qu'un leurre que de penser que les investisseurs étrangers se laisseront facilement abuser par des simulacres ou des faux-semblants. Dans la conjoncture actuelle, l'espace économique mondial regorge d'Etats, demandeurs d'investissements, or ces derniers sont régis par les règles de l'économie de marché, c'est-à-dire que "in fine", ne drainent les capitaux que les pays où la rentabilité est sûre et exponentielle.

Et le mécénat d'entreprise ? me dira-t-on; il existe certes, mais il n'a jamais été une activité caritative. A cet effet, il est à remarquer que les pays d'Europe de l'Est, nouvellement acquis aux règles économiques des occidentaux, apparaissent à ceux-ci, comme nettement plus attrayants que les pays africains. Ces notions élémentaires d'ergonomie cognitive, conduisent à envisager au travers d'un prisme beaucoup plus réaliste, la dualité du problème malien :

1- Dessiner distinctement les contours de la démocratie malienne, de manière à ce qu'elle ne laisse guère de place à l'équivoque (au pire, à l'anarchie), mais aussi, de façon à ce qu'elle recèle des passerelles permettant d'en repousser les limites toujours et encore plus loin.

2 - Mettre en place une infrastructure économique fonctionnelle et solide, rassurante pour toutes les entreprises (privées et publiques), susceptible de constituer une base véritable de production. De notre capacité à trouver une réponse adéquate à ce double objectif, dépendra notre avenir, l'organisation de la santé et celle de l'éducation nationale en seront le baromètre, la liberté de la presse, la garantie.

Nous regrettons l'absence de groupe de réflexion intrinsèque, de rigoristes sans autres ambitions que la mise en exergue des problèmes de société et des problèmes d'actualité, aux fins d'animation du débat avec à terme l'esquisse d'une solution qui tiendra compte de notre spécificité; nous saisissons la présente opportunité, pour inviter tous ceux qu'une telle initiative interpelle, à nous rejoindre.

Nous ne sollicitons aucune investiture, en revanche, nous nous efforcerons de nous faire entendre, car, n'est-il pas exaspérant de voir que le nouvel ordre économique mondial, qui se profile derrière le discours occidental, risque de se faire parler et envers les pays africains ?

Saint Denis le 25 Juin 1991

**Docteur Souleymane KAMARA**  
**Anesthésiste-Réanimateur**  
**Praticien des hôpitaux**  
**CHG DELAFONTAINE**  
**Saint Denis 93200, FRANCE**

## Déclaration de l'alliance "Ensemble pour le mali" (EPM)

La Conférence des Présidents de l'Alliance Ensemble Pour le Mali (EPM) s'est réunie en séance extraordinaire, ce mercredi, 11 novembre 2020 au cours de laquelle elle a procédé à une analyse approfondie des conditions de participation du regroupement politique Ensemble Pour le Mali (EPM) au Conseil National de la Transition (CNT).

Ainsi, la Conférence des Présidents,

- Considérant le décret 2020-0142/PT-RM du 09 novembre 2020 fixant la clé de répartition du Conseil National de la Transition (CNT);
- Considérant le décret 2020-0142/PT-RM du 09 novembre 2020 fixant les modalités de désignation des membres du Conseil National de la Transition (CNT);

Formule les observations suivantes :

1. Les articles 4 et du décret N°2020-0142 du 09 novembre 2020 fixant la clé de répartition du Conseil National de la Transition (CNT), attribuent à Monsieur le Vice – Président de la Transition seul, les prérogatives de recevoir les candidatures et après examen, d'en arrêter la liste des membres du Conseil National de la Transition.
2. Le décret 2020-0142/PT-RM du 09 novembre 2020 fixant les modalités de désignation des membres du Conseil National de la Transition (CNT) ne donne aucun critère et principe motivant la fixation des quotas.
3. La fixation des quotas a été effectuée sans consultation aucune de la classe politique de notre pays ;
4. La faiblesse du quota réservé aux partis et regroupements politiques qui ne disposent que de onze (11) sièges sur les 121 membres constituant le Conseil National de la Transition.

Par ailleurs, la Conférence des Présidents de l'Alliance Ensemble Pour le Mali (EPM) ;

Au regard de ce qui précède, exprime son étonnement et ses inquiétudes en ce qui concerne:



- La non implication des autres organes légaux de la Transition, notamment le Gouvernement, dans la procédure de mise en place du Conseil National de la Transition conformément à ses missions déterminées par la Charte de la Transition ;

- La large représentation des militaires au nombre 22 au sein du Conseil National de la Transition qui est l'organe législatif de ladite Transition ;

- La non transparence des critères de choix à laquelle ni l'article 3 du décret N°2020-0142 ni le décret N°2020-143 dans son intégralité n'apportent aucun démenti ;

- La faible représentation des partis politiques, sachant bien que la période de la Transition sera fondamentalement réservée aux réformes politiques et institutionnelles dans notre pays. En conséquence, l'Alliance Ensemble Pour le Mali (EPM),

Vu cette procédure peu orthodoxe de vouloir mettre en place un organe aussi important qu'est le CNT, appelé à légiférer pendant toute la durée de la Transition ;

Vu le manque de transparence dans la fixation des quotas et des critères de choix

Vu la très faible représentation des partis politiques au sein dudit organe ;

1. décide de ne pas désigner de représentants devant siéger au sein du Conseil National de la Transition.

2. exhorte toute de la classe politique d'observer le devoir de la non-participation des représentants des partis politiques, au Conseil National de la Transition (CNT).

3. appelle l'ensemble du peuple malien à la vigilance.

Fait à Bamako, le 11 novembre 2020

**Le Président,**  
**Dr Bokary TRETA**



## Mali : Quand la logique militaire supplante le politique

Les putschistes qui ont renversé le président Ibrahim Boubacar Keita le 18 août 2020 ont affirmé dès les premiers jours qu'ils ne remettraient pas en question les ententes et les priorités internationales du Mali. Même si le coup d'État souligne l'échec de leur approche, les Casques bleus de l'ONU et les militaires français de l'opération Barkhane sont décrits comme des partenaires pour la stabilité du pays. La junte montre ainsi sa capacité à accepter les règles du jeu, tout en s'appuyant sur une logique militaire qui lui permet de justifier le coup d'État.

Le coup d'État du 18 août 2020 par des militaires maliens qui ont renversé la présidence d'Ibrahim Boubacar Keita (IBK) aurait pu être l'occasion de rejeter une approche internationale déficiente. L'événement est embarrassant pour l'ONU, la France et leurs partenaires internationaux qui se sont donné pour mission de stabiliser le pays et de restaurer l'autorité de l'État sur tout le territoire. Le coup d'État souligne, pour ceux et celles qui en doutaient encore, un échec quasi total de leur approche et de leur gestion du conflit.

Depuis, le Mali a plus d'une fois fait grincer des dents le gouvernement français, surtout en octobre. Alors que l'armée exprimait frustration et amertume après la remise en liberté,

négoziée par le gouvernement malien, de 200 prisonniers contre quatre otages, dont l'humanitaire française Sophie Pétronin, le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, et le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, encourageaient d'ouvrir le dialogue avec les extrémistes. Quelques jours plus tard, en visite à Bamako, le ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian affirmait l'immuabilité de la position française : on ne dialogue pas avec les djihadistes. Et ce, malgré le désir exprimé publiquement du premier ministre malien par intérim, Moctar Ouane, d'explorer cette voie. Du point de vue de l'engagement international, le coup d'État n'a rien changé ou très peu. L'option du retour au pouvoir du président déchu a été écartée dès les premiers jours (y compris par IBK lui-même). Seule la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a tenu brièvement cette position, sur laquelle elle est revenue le 22 août lorsque les négociations avec le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) ont commencé. Bien que la Cedeao ait obtenu quelques concessions du CNSP, celui-ci a néanmoins ignoré les conditions de la transition en nommant ses membres à des postes-clés.

Du côté français, Le Drian et le gouvernement

n'offrent pas d'autre solution que la poursuite du statu quo, d'une guerre sans fin et sans objectif précis autre que de détruire l'ennemi djihadiste. Le gouvernement français ne s'est pas montré bien inquiet de l'avenir démocratique du Mali, sauf pour un appel général et vague au maintien de l'ordre constitutionnel et pour déclarer son attachement à la souveraineté et à la démocratie maliennes. Emmanuel Macron, la ministre des armées Florence Parly et Jean-Yves Le Drian ont, chacun à leur tour, plutôt réaffirmé leurs priorités que sont la stabilisation et la lutte contre le terrorisme et, surtout, que le coup d'État n'allait pas perturber les opérations militaires de la France.

Autrement dit, le coup d'État et la violation des normes démocratiques et des règles constitutionnelles ont été rapidement normalisés. Les négociations autour de la transition politique n'ont pas affaibli la position des militaires maliens, ni remis en question les contraintes internationales. Et donc, en novembre 2020, on en revient aux mêmes débats : faut-il poursuivre sur la voie de l'accord de 2015, dialoguer avec les djihadistes, favoriser les solutions sécuritaires ou politiques ?

### LE PIÈGE DES « SOLUTIONS POLITIQUES »

Au Mali, plusieurs analystes et experts ont critiqué l'approche militaire ancrée dans le contre-terrorisme. Les mêmes — ou presque — soulignent avec raison l'importance de se concentrer sur les besoins en matière de gou-

vernance et la nécessité d'un État compétent et pourvoyeurs de services afin d'assurer la stabilité du pays et de la région. Cette position est régulièrement présentée comme une alternative à l'agenda sécuritaire et aux opérations militaires au Sahel ou, du moins, comme l'objectif que devraient viser les opérations militaires. Cette critique atteint rapidement ses limites, en revanche, et sous-estime l'effet structurant de l'engagement militaire international au Sahel.

En effet, la critique de l'acharnement contre-terroriste a été, trop souvent, simplifiée. Les opérations militaires ayant démontré leurs limites, il s'agirait de favoriser des solutions politiques plutôt que la solution militaire. Poser le problème ainsi est en fait un piège, dans la mesure où l'instrument militaire est présumé ou présenté comme une solution technique et qui retourne d'une action nécessaire et antérieure à l'action politique. Les militaires français comme les Casques bleus onusiens parlent ouvertement de sécuriser les espaces et les zones à partir desquelles il est théoriquement possible de construire ou de consolider la paix, notamment en travaillant à lier ces espaces de manière à contrôler tout le territoire. Les références récurrentes au lien sécurité-développement en sont la marque : les militaires créent l'espace pour les praticiens du développement et des solutions politiques, qui doivent tirer profit des succès militaires et se plier aux exigences de la stratégie militaire.

Dans un discours de 2017 sur la base Barkhane adressé aux troupes françaises, le président Macron est très clair :

Le chemin qui mène à une paix durable est long. Il faut le parcourir avec détermination, avec constance. Il suppose d'abord la sécurité. Il suppose la présence des forces armées, vous. Il suppose ensuite une feuille de route politique, diplomatique fixée clairement, mise en œuvre avec détermination.

Ainsi conçu, c'est l'action militaire qui construit et garantit l'espace et le temps politiques. Pourtant, la « solution militaire » est le résultat d'une décision politique et de rapports de force. Elle n'est pas distincte ou dissociée du moment et des décisions politiques. L'instrument militaire n'est pas une technique apolitique, ahistorique, en dehors des relations, des réseaux et des structures de pouvoir. La solution militaire est la solution

politique proposée, imposée et mise en œuvre, largement grâce au leadership français et au déploiement de l'opération Barkhane.

La stratégie militaire est construite sur le principe que le combat contre les terroristes est nécessaire afin d'assurer le temps et l'espace jugés indispensables aux « solutions politiques », quelles qu'elles soient. Exprimée ainsi, la stratégie militaire absorbe la critique du contre-terrorisme qui s'appuie sur la mise en valeur de solutions politiques, mais leurs paramètres limites ont déjà été prédéfinis par la stratégie militaire. La critique de l'approche contre-terroriste qui défend l'idée de solutions politiques ou d'un dialogue avec les extrémistes peut être balayée du revers de la main lorsqu'elle est réduite à une dichotomie qui distingue le militaire du politique.

Dans la pratique, au Sahel, la « solution militaire » est en fait devenu un mode de gouvernance. L'accent mis sur le contre-terrorisme et les opérations militaires est le résultat de décisions et processus politiques, de rapports de forces et de dynamiques et de relations politiques qui visent à imposer une vision et les normes de l'ordre politique à stabiliser et de l'autorité à préserver ou restaurer.

Autrement dit, la solution militaire est le reflet et l'expression d'un mode de gouvernance qui affirme, implicitement ou explicitement, la permanence de la force militaire internationale au Mali et au Sahel, mais aussi de l'utilité sinon de la nécessité de la force militaire tout court, dans le maintien d'un ordre politique ainsi redéfini. En stipulant que la solution politique n'est possible ou durable que si l'ennemi terroriste est exterminé, la stratégie militaire articulée autour de l'opération Barkhane cache, en fait, les enjeux et les luttes politiques à propos des limites du possible au Mali. Les conditions de production de formes de gouvernance sont conçues pour générer la stabilité et non pour contribuer à des changements transformateurs. Ainsi, l'intervention militaire devient une solution politique sans ambition, grossièrement limitée à l'endigement et à la gestion des effets du conflit, plutôt que leur résolution.

Il n'est donc guère étonnant, dans ce contexte, qu'un coup d'État militaire ait été aussi rapidement et facilement normalisé.

## LE COUP D'ÉTAT ET LES CONTRAINTES

## INTERNATIONALES

Les putschistes ont démontré une compréhension fine des contraintes internationales qui définissent leurs options et environnement stratégiques. Pour s'assurer d'un minimum de reconnaissance internationale et pour ne pas être autrement inquiétés par les acteurs internationaux, ils ont compris qu'il ne fallait pas perturber la lutte contre le terrorisme et les opérations de stabilisation. Ainsi, dès les premiers moments, ils affirment qu'ils ne remettent pas en question les ententes et les priorités internationales au Mali ou l'accord de paix signé en 2015. Les Casques bleus de l'ONU et les militaires français de l'opération Barkhane sont décrits comme des partenaires pour la stabilité. La junte démontre ainsi sa compréhension des règles du jeu, tout en s'appuyant sur le pouvoir symbolique d'une logique militaire qui permet également de justifier leur coup d'État.

Le coup d'État de 2020 illustre comment l'État postcolonial et les élites maliennes ont intégré dans leur fonctionnement et leurs réflexions stratégiques la logique militaire et les contraintes de l'intervention internationale au Mali. La présence militaire internationale est devenue partie intégrante de l'existence de l'État malien. Les échecs de l'État postcolonial ont contribué à créer cet espace dans lequel une telle intervention militaire et ses contraintes peuvent exister et prendre forme, alors que le narratif de la lutte contre le terrorisme continue à justifier la nécessité et la permanence de ces contraintes.

Il reste à voir si l'opportunité que représente la transition politique transformera les rapports de forces entre les adeptes de la stabilisation et les partisans de la transformation. Dans la mesure où la logique militaire définit les frontières et les limites pour la démocratie, la gouvernance et la sortie de crise du Mali, nous sommes en droit de nous demander en quoi et comment le Mali pourra se renouveler.

**BRUNO CHARBONNEAU**

**Professeur agrégé au Collège militaire royal de Saint-Jean et directeur du Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand**

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

## Culture : L'Union européenne signe 8 contrats pour la paix et la diversité au Mali



**P**our le financement d'activités culturelles dénommé : la culture pour la paix, unis dans la diversité, L'UE soutient le Mali par la signature de 8 contrats de subvention pour une valeur de plus de 97,8 millions de FCFA. C'était le jeudi dernier au sein du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Ce financement, selon les donateurs, représente la première phase de l'AMI destiné pour le soutien des festivals, productions audio-visuels et formations professionnelles dans le domaine de la culture. L'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne au Mali, Bart Ouvry, a salué la diversité et la qualité des projets en indiquant que ce financement vise à promouvoir la diversité culturelle au Mali et à contribuer en tant qu'atout à l'unité et la paix.

### Niafunké : Un gendarme victime d'agression sur sa moto

Le vendredi dernier, un homme armé de couteau et machette a tenté de décapiter un gendarme sur sa moto entre 18h et 18h 30. Selon des sources locales, l'assaillant a poursuivi le gendarme qui circulait lentement à moto. Après avoir asséné un premier coup de machette sur la tête de sa victime, celle-ci s'est retournée pour se défendre. Les faits ne s'arrêtent pas là : l'assaillant a aussi tenté de s'emparer de l'arme du gendarme qui a réussi à le mettre à terre avant l'arrivée de la brigade. Le gendarme blessé a été admis à l'hôpital de Niafunké où il a reçu des soins. Les autorités locales poursuivent les sensibilisations des populations afin qu'elles restent vigilantes.

### Macina : les marchés inondés de pastèques

Au marché de Macina, nous assistons à une campagne de pastèques depuis quelques semaines. Les foires sont actuellement envahies par les producteurs, selon des sources locales, elles sont cédées entre 500 et 750 FCFA à l'unité. Pour les consommateurs, le goût du fruit cette année est bien apprécié par rapport à l'année dernière. « Cela est certainement dû à la non-utilisation de l'engrais durant cette campagne », expliquent les producteurs.

### Les femmes dénoncent leur faible implication dans la consolidation de la paix

Ségou« Participation de la femme dans la consolidation de la paix » fut le thème d'une rencontre organisée à Bamako par l'Institut malien de Recherche Action pour la Paix (IMRAP). Selon les responsables de l'institut, il est temps de valoriser l'apport des femmes à la recherche de la paix et de la stabilité. A noter que cette rencontre se tient au même moment où les organisations féminines dénoncent la faible représentativité des femmes au forum de Niono dans la région de Ségou sur la gestion pacifique du conflit intercommunautaire.

## Présidentielle aux États-Unis : Bah N'Daw félicite Joe Biden pour son élection

Suite à son élection le dimanche dernier, le président de la Transition Bah N'Daw a adressé ses mots de félicitations à l'endroit de Joe Biden pour sa victoire. « Le Mali et les USA entretiennent d'importantes relations de coopération économique et militaire que le gouvernement de Transition a à cœur de consolider », indique le communiqué qui ajoute « pour la sécurisation et l'intégrité de son territoire, le peuple malien saura encore compter sur l'accompagnement constant et

bienveillant du peuple et du gouvernement américain ».

## Santé : Pr Youssoufa Maiga explique l'AVC

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Accident vasculaire cérébral (AVC) touche chaque année 16 millions de personnes dans le monde. Au Mali, il constitue le premier motif d'hospitalisation dans les services de neurologie. Selon le Pr Youssoufa Maiga, chef du service neurologie du Centre hospitalier universitaire (CHU) Gabriel Touré, l'AVC est un dysfonctionnement neurologique d'installation brutale d'origine vasculaire, une lésion cérébrale liée à une lésion vasculaire. La lésion peut être un vaisseau qui se bouche ou encore un vaisseau qui casse. L'OMS pense que d'ici 2023, plus de 80% des Accidents vasculaires cérébraux proviendront des pays en développement, notamment d'Afrique. Pour le médecin, la meilleure manière de prévenir un AVC est de surveiller les facteurs de risque, faire attention à son alimentation pour prévenir l'hypertension artérielle et le diabète, faire de l'exercice physique et bannir le plus possible les mauvaises habitudes comme le tabagisme.

## San : le prix du chargement de sable en hausse

Depuis quelques jours, à San, le prix du chargement de sable a connu une hausse considérable. De 20.000, le chargement d'une benne de sable est cédé aujourd'hui à 35.000 FCFA. Selon les propriétaires de benne, cette hausse de prix est due non seulement à la crue du fleuve, mais aussi à la distance parcourue par les véhicules. Cependant, ils estiment que le prix connaîtra une diminution d'ici janvier 2021 si le niveau d'eau baisse.

## Sévaré : 30 millions de F CFA donnés à 900 déplacés internes

Avec l'appui financier du PAM, l'ONG Action pour un développement durable dans le delta à mis à la disposition de 900 déplacés à Sévaré sans la région de Mopti une somme de plus de 30 millions de FCFA. Cette somme vise à appuyer dans leur activité génératrice de revenus. La cérémonie de remise s'est tenue dans la matinée du mardi 10 novembre 2020.

Source : Le Pays

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

# En Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié ont «brisé le mur de glace»

**Le président ivoirien Alassane Ouattara a rencontré ce mercredi 11 novembre le président de la coalition de l'opposition, Henri Konan Bédié. Cette rencontre s'est tenue deux jours après le discours télévisé d'Alassane Ouattara dans lequel il avait indiqué son intention de rencontrer le président du PDCI.**

**A**lassane Ouattara est arrivé le premier à l'hôtel du Golf et s'est isolé dans l'ancien bureau qu'il y occupait durant la crise post-électorale de 2010-2011, lorsqu'il était allié à Henri Konan Bédié contre Laurent Gbagbo, rapporte notre correspondant à Abidjan, Pierre Pinto. Puis Henri Konan Bédié est arrivé et les deux hommes, accompagnés de Gaston Ouassenan Koné, vice-président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), et de Fidèle Sarassoro, directeur de cabinet du chef de l'État, se sont engouffrés dans un salon d'où ils sont ressortis 45 minutes plus tard.

« Nous sommes convenus que la paix est la chose la plus chère pour tous les deux, et pour tous les Ivoiriens », a déclaré le président ivoirien réélu à l'issue de cette rencontre, sans donner pour le moment davantage de détails sur le contenu des discussions.

Le chef de l'État a indiqué qu'il s'agissait d'abord de « rétablir la confiance » et que le « dialogue a bien démarré », rapporte notre correspondant à Abidjan, François Hume-Ferkatadj. Le président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et représentant de l'opposition n'a pas été plus loquace. La rencontre d'aujourd'hui « a permis de briser le mur de glace, le silence », s'est-il contenté d'indiquer, et que de nouveaux entretiens étaient prévus dans les prochains jours. D'ici là, Henri Konan Bédié annonce qu'il va « faire le point » sur la suite avec le reste de l'opposition ce vendredi à midi.

Cela faisait plus de deux ans que les deux hommes ne s'étaient pas rencontrés. Le lieu de cette rencontre – l'hôtel du Golf – est hautement symbolique. C'est ici qu'Alassane Ouattara et son aîné Henri Konan Bédié étaient restés reclus pendant quatre mois lors de la crise post-électorale, de décembre 2010 à

avril 2011. À l'époque, ils étaient alliés contre le président sortant Laurent Gbagbo et la situation sécuritaire était chaotique.

## Une liste de préalables à toute discussion

Le scénario est cette fois différent. Les deux hommes se retrouvent dans cet hôtel alors qu'ils s'opposent politiquement, ils se livrent un véritable combat, qui s'est durci ces derniers jours avec l'arrestation de plusieurs personnalités du PDCI et le blocus de la résidence d'Henri Konan Bédié.

Ce blocus a été levé mercredi en début d'après-midi. Cela fait d'ailleurs partie d'une liste de préalables du PDCI avant l'ouverture de toutes discussions politiques. Dans cette liste, rendue publique ce mercredi, il est donc réclamé la levée du blocus des résidences des leaders de l'opposition – ils sont six à avoir ainsi été empêchés ces derniers jours ; la libération de tous les responsables et militants de l'opposition, donc Maurice Guikahué, le numéro deux du PDCI, et Pascal Affi N'Guessan, le président du FPI-légal ; la levée des poursuites judiciaires. Une vingtaine de dirigeants politiques sont poursuivis pour « rébellion contre l'autorité de l'État », mais aussi pour « meurtres » ou terrorisme.

Le PDCI demande également un « dialogue inclusif et élargi à l'ensemble des plateformes et partis politiques de l'opposition ». Il s'agit donc de n'oublier ni le Front populaire ivoirien dans ces discussions, ni le mouvement Générations et peuples solidaires (GPS) de Guillaume Soro.

## De nombreuses interrogations pour l'opposition



Mais le chemin vers cette paix désirée sera long et semé d'embûches. Car les questions qui se posent désormais sont innombrables : qui va mener les discussions ? quels compromis les deux camps sont-ils prêts à faire ? Comment l'opposition, si hétéroclite, du FPI Affi, au FPI Gbagbo en passant par GPS de Guillaume Soro, ou encore l'UDPCI de Mabri Toikeusse, comment cette opposition pourra-t-elle s'exprimer d'une seule et même voix ? L'UDPCI, qui juste avant la rencontre a d'ailleurs publié un communiqué pour distiller le doute sur le bien-fondé de ce rapprochement entre les deux dinosaures de la politique ivoirienne : « ouvrir un simulacre de dialogue politique pour mieux étouffer et diviser l'opposition », écrit le secrétaire général de ce parti.

Henri Konan Bédié a du reste bien compris les risques de divisions qui pèsent désormais sur l'opposition. Dès la fin de la rencontre avec Alassane Ouattara, il a proposé à tous les représentants de partis politiques d'opposition de « faire le point sur leurs attentes et leur vision de l'avenir ». Et ce, lors d'un rendez-vous prévu ce vendredi. Encore faut-il que les poids lourds de l'opposition puissent être disponibles car ils sont soit en exil, soit en prison, soit en fuite.

Il était question de cette rencontre entre Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié depuis des semaines, avant même la présidentielle du 31 octobre. Mais les pressions diplomatiques se sont accrues après le scrutin pour qu'elle se tienne. Il faut dire que le contexte politique, communautaire et sécuritaire délétaire ne s'est pas arrangé depuis la présidentielle, loin de là. Et beaucoup attendent de ce tête-à-tête qu'il apaise un peu les tensions sur le terrain. Depuis l'annonce de la candidature d'Alassane Ouattara début août, les violences politiques et communautaires ont fait, selon un bilan officiel publié ce mercredi, au moins 85 morts dont 31 depuis l'élection.

Source : RFI

## Caricatures du Prophète : Tivaouane interpelle Macky

La ziarra annuelle organisée par Thierno Saliou Bâ à Saré Mansa à Médina-Yoro-Foula a fini samedi. Plusieurs autorités locales ont pris part à la cérémonie de clôture. Parmi lesquelles le préfet du département à qui le représentant de Tivaouane a fait part de son indignation vis-à-vis du silence du chef de l'Etat, Macky Sall, sur les caricatures des prophètes faites par l'hebdomadaire français, Charlie Hebdo.

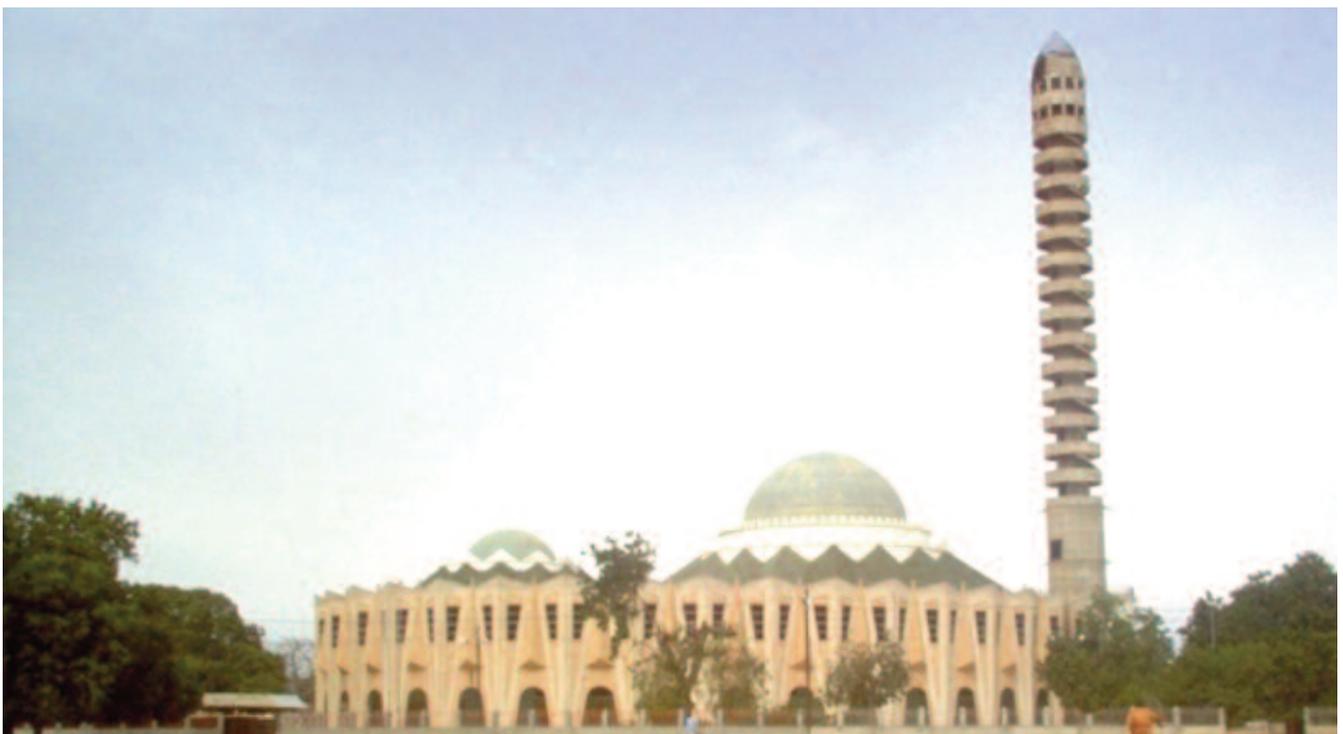
**(Correspondance)** – Déjà, dans l'après-midi de samedi dernier, dernières heures de la ziarra annuelle de Thierno Saliou Bâ, tout en déclamant des poèmes religieux devant les autorités à Saré Mansa, le chanteur Doudou Kendé Mbaye a évoqué les caricatures du prophète Mohamed (Ps). Il s'est offusqué du travail du journal satirique français, avant d'avancer que «ces caricatures sont une offense à la religion musulmane». Quelques minutes plus tard, c'est le représentant de Tivaouane à cette cérémonie ayant refusé du monde, qui s'est adressé directement au préfet du département de Médina-Yoro-Foula. Lors de son discours, Mamadou Wellé a demandé au préfet Abdoul Aziz Mbengue de transmettre le courroux de Tivaouane sur le fait que l'Etat n'a pas réagi aux caricatures du prophète. «C'est inadmissible. On ne peut pas comprendre le mutisme de l'Etat sur ces ca-

ricatures. Je vous demande de transmettre notre message au chef de l'Etat, Macky Sall. Il faut qu'il sache que nous, à Tivaouane, nous ne sommes pas contents», a lancé Mamadou Wellé à l'endroit du préfet du département. A son tour, le préfet Abdoul Aziz Mbengue a donné une réponse plus générale. Il a rappelé que depuis l'indépendance du Sénégal, l'Etat et les religions cohabitent en paix. Pour le chef de l'Exécutif à Médina-Yoro-Foula, il n'y a aucun doute, l'Etat œuvre pour la paix au Sénégal. Ensuite, le préfet a parlé de l'émigration clandestine. Tout en rappelant le travail de différents organismes appuyant l'agriculture dans la localité en question, il a demandé aux jeunes surtout à ceux de Myf ayant perdu, il y a quelques jours, deux des leurs en mer, de trouver leur salut dans le domaine agricole avant d'aller mourir en mer. Abdoul Aziz Mbengue a aussi fait part que la boucle du

Fouladou va être construite. Cette route longue de plus de 200 kilomètres reliant Dabo, Fafacourou, Médina Yoro Foula, Pata et Kolda va désenclaver le département de Myf. Ses travaux ont été lancés depuis 2018 et jusqu'à présent, n'ont pas avancé. Les populations, plus précisément les jeunes, sont souvent sorties dans la rue et à travers les médias, cet arrêt des travaux de construction de la boucle du Fouladou.

Le préfet Abdoul Aziz Mbengue se veut plus précis. Il a indiqué que les travaux de la construction de cette route ont redémarré. En ce qui concerne, la lutte contre la Covid-19, le préfet a affirmé que la maladie est toujours présente. Pour lui, il faut continuer à respecter les mesures barrières pour pouvoir vaincre le coronavirus. Ensuite, il a précisé que l'Etat ne ménagera aucun effort pour la réussite de la ziarra de Saré Mansa dans les prochaines années. Pour cette édition 2020 de la ziarra annuelle de Thierno Saliou Ba, les autorités ont mis à disposition du village des groupes électrogènes et une citerne d'eau. La sécurité n'était pas en reste. La gendarmerie et l'armée ainsi que les Asp étaient présentes pour sécuriser la cérémonie religieuse de Saré Mansa, dont la plupart des pèlerins viennent de la Gambie. Les cités religieuses de Touba et Tivaouane ont envoyé, chacune, une délégation.

Baba MBALLO



## Sports : Le ministre Ag Attaher requinque les Aigles et salue les efforts fournis au Stade du 26 Mars

En un seul après-midi, le ministre Ag Attaher a réussi à rendre visite aux Aigles en mise au vert au centre des sportifs d'élite Ousmane Traoré de Kabala et surtout, à tenir sa promesse de revenir au Stade du 26 Mars pour constater l'effectivité de la mise en œuvre de ses instructions. Tout cela en prélude au match que les Aigles du Mali vont livrer ce vendredi contre les Namibiens dans le cadre de la 3ème journée des éliminatoires de la CAN prochaine.

Vêtu en maillot jaune or des Aigles du Mali, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mossa Ag Attaher, en se rendant ce mercredi après-midi à Kabala et au Stade du 26 Mars était animé d'une seule ambition : ne rien épargner pour assurer les conditions adéquates menant à la victoire pour le Mali. Avant le match du vendredi, on peut dire que le Ministre Ag Attaher a réussi sa mission. En attestent l'enthousiasme avec lequel le ministre fut accueilli par le coach Mohamed Magassouba et ses poulains, mais aussi le satisfecit que le ministre Ag Attaher a fait montre après sa visite du Stade du 26 Mars. « Je suis venu au nom du Gouvernement et de tout le peuple malien, vous dire que nous sommes derrière vous pour aller vers la victoire ce 13 à Bamako et le 17 à Windhoek » tel a été en espèce le message livré par le ministre de la Jeunesse et des Sports aux Aigles du Mali.

Auparavant ce sont le président de la Fédération malienne de football, Mamoutou Touré Bavieux, et le capitaine des Aigles, Hamary Traoré, qui ont témoigné à leur hôte du jour, leur joie de l'accueillir parmi eux à la veille de cette échéance importante. D'où l'expression de toute leur reconnaissance aux nouvelles autorités du Mali et particulièrement au chef du département de la Jeunesse et des Sports. A noter que lors de cette visite, le ministre Ag Attaher a fait des annonces fortes, relatives aux actions menées pour le paiement intégral de tous les droits des Aigles, les investissements réalisés au centre de Kabala et au Stade du 26 Mars, ainsi que les dispositions prises pour le match retour en Namibie. C'est donc sous une forte ovation que le ministre de la Jeunesse et des Sports a été accompagné par les joueurs de l'équipe nationale A du Mali. Auparavant il a tenu d'abord à défier le capi-



taine des Aigles en marquant un beau but sur penalty au gardien Djigui Diarra. Une photo de famille avec les Aigles et la promesse d'un déjeuner en communion pour le jeudi ont consacré la fin de la visite du Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Du centre des sportifs d'élite Ousmane Traoré de Kabala, le ministre Ag Attaher et sa délégation ont rallié le Stade du 26 Mars. Là-bas le leitmotiv de la venue, plutôt du retour en ces lieux, du chef du département des Sports était connu de tous. Il s'agissait pour lui de venir constater le respect, ou pas, de ses instructions données 48 h avant. Des instructions relatives à la finition efficiente des travaux de rénovation, deux jours avant le match Mali-Namibie du vendredi 13 novembre.

Sans complaisance aucune, le ministre Ag At-

taher après une inspection minutieuse des compartiments concernés par ces travaux, s'est dit satisfait de l'état des lieux. C'est pourquoi il a tenu à féliciter l'ensemble des acteurs qui se sont engagés à finir les travaux dans le délai imparti. Cependant il a exigé à ce que l'état dans lequel il a retrouvé le Stade 26 Mars soit maintenu, sinon renforcé au grand bonheur du public sportif et du peuple malien. Rendez-vous est donc pris pour le 13 novembre en début de soirée, où le Ministre Ag Attaher en sa qualité de « premier supporteur des Aigles » parie sur une victoire éclatante du Mali.

Source : CCOM/MJS



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Uranus a quitté votre signe et vous donne envie de changer de cap. La pression retombe et vous avez envie d'avoir un poste qui vous apporte plus d'épanouissement. D'anciennes déceptions vous ont laissé un goût amer qui vous a servi de leçon à tirer.

Une prudence est conseillée dans le budget, car vous avez la main généreuse quand il faut sortir. Vous sortez facilement de l'argent pour faire plaisir à vos amis. Il est conseillé d'être plutôt égoïste pour garder une bonne trésorerie avant la fin du mois.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

On peut dire que vous avez du flair, vous avez le don de repérer les bonnes opportunités lorsqu'elles se présentent. Aucun obstacle ne se dresse devant votre ambition, personne ne vous refuse rien. Vous obtenez tout d'un claquement de doigts.

Si vos finances font grise mine, ralentissez les dépenses. Vous avez les yeux plus gros que le ventre, il est temps de vous assagir un peu de ce côté-là. Attendez une meilleure période pour vous acheter le dernier téléphone à la mode.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

La prudence est recommandée, car Jupiter en Sagittaire vous rend très ambivalent. Pourtant, vous pourriez postuler pour un poste qui ne correspond pas à vos ambitions. Essayez de réfléchir et d'écouter les avis de collègues qui cherchent à vous épauler.

L'argent tend à sortir plus qu'il n'entre sur votre compte. Vous pouvez aussi être tenté par de multiples dépenses. Le montant à l'arrivée pourrait vous apporter des désagréments sur le budget. Pour gérer le mois entier, alors prenez les bonnes résolutions.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

N'allez pas chercher midi à quatorze heures ! Sous l'effet de Mercure/Pluton dissonant, vous risquez de vous perdre en questionnements inutiles, voire paralysants. Aller au fond des choses est certes louable, mais ne creusez pas trop, vous allez passer au travers !

Vous aurez envie de gâter tout le monde, mais ce ne sera pas une bonne idée ! L'argent rentre sur vos comptes, au lieu de dilapider pour vous faire aimer, pensez plutôt à vous constituer une épargne qui vous serait utile dans quelque temps.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Les relations de travail sont tendues, car vous ne laissez rien passer. Votre intransigeance se fait sentir et des crispations sont possibles avec des collègues ayant un caractère bien trempé. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler avec certains collègues.

Les dépenses peuvent se faire sous des coups de coeur et des frais obligatoires. L'imprévu reste responsable de vos dépenses. Des réparations urgentes peuvent déclencher des frais dont vous auriez aimé vous passer. Penser à l'argent peut vous rendre nerveux.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous faites preuve d'un sens de l'organisation aiguisé. Vos supérieurs ont beaucoup d'attente à votre égard, vous le ressentez, vous paniquez. Comme souvent, vous ne vous sentez pas à la hauteur. Jupiter vous secoue, ressaisissez-vous rapidement.

En bonne Vierge matérialiste, vous comptez votre argent, le plus souvent vos comptes sont équilibrés. Aujourd'hui, une dépense imprévue vous oblige à refaire vos calculs. Ne stressez pas, tout va bien. Il faut juste réajuster la balance.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Pour travailler dans de meilleures conditions, il manque des étapes ou des informations. Vous n'avancez pas dans votre travail et avez l'impression de vous disperser. Une nouvelle organisation est nécessaire, mais en ce moment tout ne va pas dans le sens voulu.

Il faut faire preuve d'une patience d'ange. Vous avez une autonomie financière, mais l'argent destiné aux loisirs peut être insuffisant. Il est possible que vous sacrifiiez des sorties pour régler des factures. La raison prend le pas sur les élans.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Mercury représente un soutien solide pour communiquer. Cependant, son opposition à Pluton risque de vous rendre un peu trop frontal... Essayez de maîtriser vos réactions, ne gâchez pas le beau potentiel que vous offre Neptune. Soyez plus créatif !

Jupiter se montre très généreux envers vous ! Vous ne manquerez pas d'argent. Cependant, son carré à Neptune pourrait vous inciter à dépenser plus qu'il ne le faudrait. Faites-vous un petit plaisir afin de ne pas vous sentir frustré et restez raisonnable pour le reste.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Dans votre carrière, un virage est en cours et vous pouvez décider de reprendre des études ou de vous lancer dans une activité toute nouvelle. Les activités liées à la clientèle ou commerciales sont très favorisées en raison de votre personnalité rassurante.

Vous avez envie de voyager et l'idée de vous offrir des billets, peut faire partie de vos idées entêtantes. Du côté de la gestion du budget, de la négligence peut arriver ou une attitude détachée, ce qui entraîne des surprises sur le solde de votre compte.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Neptune remarque qu'aujourd'hui au bureau vous manquez cruellement de patience. Ce comportement vous apporte des déconvenues, vos collègues s'agacent, vos supérieurs vous rappellent à l'ordre. Rectifiez le tir pour éviter de vous attirer leurs foudres.

Vos comptes doivent être votre priorité, sauf que vous avez d'autres chats à fouetter aujourd'hui. Cependant vous gardez une surveillance sur vos finances, vous n'aimeriez pas avoir de mauvaises surprises par la suite. Vous faites preuve de sérieux.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous bénéficiez d'appuis venant de relations nouvelles et êtes apprécié par la hiérarchie. L'évolution professionnelle passe par des prises de pouvoir. Une réunion peut se présenter et vous donner l'opportunité de vous exprimer sur des sujets intéressants.

Votre relation à l'argent crée des dépenses importantes. Des coups de coeur et des loisirs ne permettent pas de réaliser des économies. Il est conseillé de faire attention, car vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens. Des petites concessions sont à faire.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Avec Mars dans le secteur, vous ferez preuve d'efficacité et n'attendrez pas pour prendre des initiatives. Il se pourrait que l'on vous demande de remplacer une personne en congés sur un poste dont vous ne connaissez rien ! Pas d'inquiétude, vous vous en sortirez très bien.

Le carré Jupiter/Neptune risque de placer vos finances en mauvaise posture. Ne vous laissez pas influencer par les publicités, les démarcheurs ou les relations qui vous proposeront de bons plans qui n'en seront pas. Gardez-vous de toute opération financière.



**SAER GROUP C'EST:**

**+ de 400  
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de  
**26 sociétés**, qui oeuvrent tous au rayonnement  
de la marque SAER.

**SAER GROUP**